

# OBSERVATIONS SUR LES STATISTIQUES COMMUNIQUÉES SUR LES STUPÉFIANTS

## Résumé

Après une forte baisse en 2016, les stocks et la production d'opium ont augmenté en 2017. Toutefois, l'utilisation, les importations et les exportations d'opium ont continué de diminuer, confirmant que cette substance est appelée à terme à disparaître du marché international des matières premières opiacées.

D'une manière générale, l'utilisation de paille de pavot et de concentré de paille de pavot issus de la variété de paille de pavot riche en morphine a diminué en 2017 par rapport à 2016. La fabrication mondiale de morphine a connu une évolution similaire et est tombée à 340,9 tonnes, dont environ 88% ont été transformées en d'autres stupéfiants ou en substances non visées par la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972. Sur les 12% restants, 10,8% ont été utilisés principalement à des fins de soins palliatifs et le reste a servi à la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention.

Les écarts de consommation entre pays restent très marqués. En 2017, 84,4% de la population mondiale, principalement dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, ont consommé seulement 13,6% de la quantité totale de morphine utilisée pour la prise en charge de la douleur et des souffrances, soit 1,6% des quantités fabriquées au total. Même si ce chiffre représente une amélioration par rapport à 2014, année durant laquelle 80% de la population mondiale n'avait consommé que 9,5% de la morphine utilisée à cette fin, la disparité des niveaux de consommation de stupéfiants dans le cadre des soins palliatifs reste préoccupante.

Si l'utilisation de paille de pavot riche en thébaïne a augmenté en 2017, l'utilisation de concentré de paille de pavot riche en thébaïne obtenu à partir de celle-ci a baissé. La fabrication de thébaïne à l'échelle mondiale a atteint le niveau record de 156 tonnes en 2016, mais elle a légèrement diminué en 2017, s'établissant à 142,4 tonnes. La demande de médicaments dérivés de cette substance pourrait avoir subi les effets des restrictions concernant les médicaments délivrés sur ordonnance récemment imposées sur le principal marché, les États-Unis d'Amérique, en raison de leur abus et du nombre élevé de décès par surdose qu'ils ont causés. Néanmoins, les données continuaient d'indiquer une demande élevée.

Concernant les opioïdes semi-synthétiques, la fabrication mondiale d'oxycodone et d'hydrocodone a diminué en 2017, alors que celle des autres substances de ce type est restée relativement stable.

Dans le cas des opioïdes synthétiques, la fabrication mondiale de fentanyl a continué de fluctuer, remontant à 2,7 tonnes en 2017. La fabrication de tous les analogues du fentanyl (alfentanil, rémifentanil et sufentanil) a diminué. On a signalé à nouveau la fabrication de dextropropoxyphène, en 2017, après plusieurs années d'interruption. Aucune fabrication de kétobémidone n'a été signalée en 2017, et la fabrication de diphénoxylate s'est poursuivie en quantités bien moindres que par le passé. La fabrication de péthidine a poursuivi sa tendance à la baisse et est tombée en 2017 à 3,7 tonnes, tandis que la fabrication de tilidine et de trimépéridine a continué de fluctuer. La fabrication de méthadone est restée stable en 2017, après avoir augmenté ces dernières années.

L'utilisation licite de cannabis a considérablement augmenté depuis 2000. Auparavant, elle était limitée à la recherche scientifique et n'était signalée que par les États-Unis. Depuis 2000, de plus en plus de pays ont commencé à utiliser le cannabis et les extraits de cannabis à des fins médicales et de recherche scientifique. La production licite totale était de 1,4 tonne en 2000 ;

en 2017, elle est montée à 406,1 tonnes. Étant donné que la culture licite du cannabis à des fins médicales et scientifiques s'est considérablement accrue ces dernières années et que le rendement et les procédés de fabrication ne sont pas standardisés, des précisions ont été demandées aux gouvernements au sujet de certaines données pour assurer la cohérence.

Le Pérou est, depuis 2000, le seul pays exportateur de feuille de coca sur le marché mondial. Au moment de l'élaboration du présent rapport, il n'avait pas fourni de données relatives à la production pour 2017 mais avait indiqué avoir exporté 147,3 tonnes, chiffre comparable à ceux des années précédentes.

L'autre grand producteur licite de feuille de coca, l'État plurinational de Bolivie, a fourni à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) des informations concernant la superficie des terres consacrées à la culture du cocaïer (16 643 hectares) et des chiffres provisoires relatifs à la production (23 417 tonnes) en 2017. Dans ce pays, la culture du cocaïer pour la mastication de la feuille de coca, ainsi que la consommation et l'utilisation de celle-ci sous sa forme naturelle à des fins culturelles et médicinales, telles que la préparation d'infusions, sont autorisées, conformément à la réserve que le pays a formulée en 2013 lorsqu'il a adhéré de nouveau à la Convention de 1961 telle que modifiée.

1. Les présentes observations visent à faciliter l'utilisation des données figurant dans les tableaux des statistiques communiquées (voir p. 143 à 266 et annexes III et IV, p. 325 à 473) en ce qui concerne la production, la fabrication, la consommation<sup>1</sup>, l'utilisation<sup>2</sup>, les stocks et les échanges licites de matières premières opiacées, des principaux opioïdes, notamment des stupéfiants synthétiques placés sous contrôle international, ainsi que de cannabis, de feuille de coca et de cocaïne. Sauf indication contraire, ces observations portent sur l'évolution observée au cours de la période 1998-2017.

<sup>1</sup>Aux fins de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961, un stupéfiant est considéré comme « consommé » lorsqu'il a été fourni à une personne ou entreprise pour la distribution au détail, pour l'usage médical ou pour la recherche scientifique; le mot « consommation » s'entend conformément à cette définition (art. 1, par. 2).

<sup>2</sup>Conformément à l'article 20 de la Convention de 1961, les Parties communiquent à l'OICS des statistiques sur l'utilisation de stupéfiants pour la fabrication d'autres stupéfiants, de préparations inscrites au Tableau III de la Convention et de substances non visées par la Convention, et sur l'utilisation de la paille de pavot pour la fabrication de stupéfiants.

2. Les tableaux des statistiques qui figurent dans la quatrième partie et les annexes IV et V du présent rapport contiennent les données communiquées par les gouvernements à l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) conformément à l'article 20 de la Convention unique sur les stupéfiants de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972. Les données statistiques les plus récentes visées par les observations sont celles de 2017. Le fait que certains gouvernements n'ont pas soumis de rapport, ou ont soumis des rapports incomplets ou imprécis, peut avoir une incidence sur l'exactitude de certaines des informations présentées dans le présent rapport<sup>3</sup>. Les conclusions et les recommandations les plus pertinentes que l'OICS a formulées en se fondant sur l'analyse des données statistiques figurent au chapitre II de son rapport annuel<sup>4</sup>.

<sup>3</sup>Des informations détaillées concernant la communication de rapports statistiques par les gouvernements figurent à l'annexe I de la présente publication.

<sup>4</sup>E/INCB/2018/1.

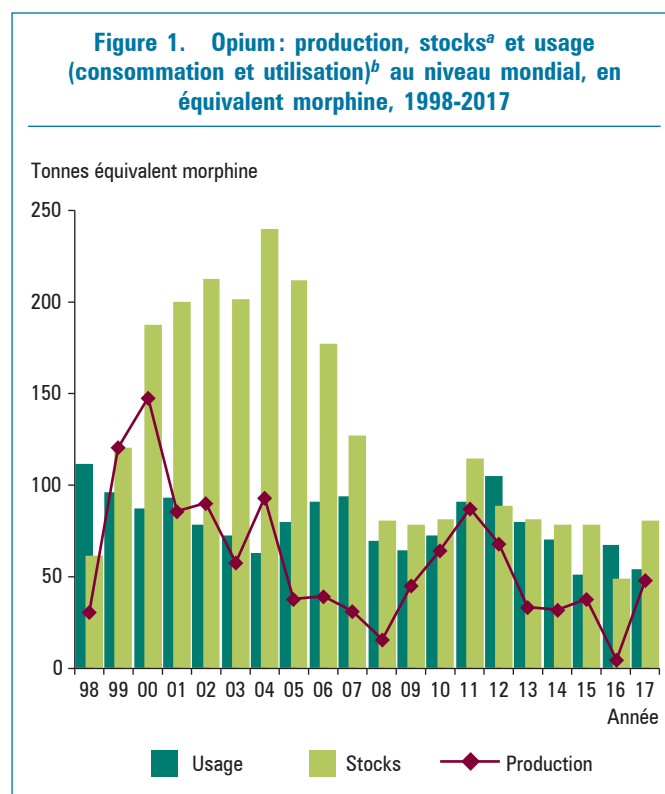
## Matières premières opiacées

3. L'opium et la paille de pavot sont les matières premières obtenues à partir de la plante de pavot à opium (*Papaver somniferum*), dont sont extraits des alcaloïdes comme la morphine, la thébaïne, la codéine et l'oripavine. Le concentré de paille de pavot est un produit obtenu lors du processus d'extraction d'alcaloïdes de la paille de pavot. Il est soumis à contrôle au titre de la Convention de 1961. Des informations détaillées sur l'offre de matières premières opiacées et la demande d'opiacés à des fins médicales et scientifiques figurent dans la troisième partie de la présente publication.

### Opium

4. L'opium (aussi appelé « opium brut ») est le latex obtenu en pratiquant des incisions sur les capsules vertes de la plante de pavot. À des fins statistiques et pour faciliter les comparaisons, les chiffres concernant la production et les échanges d'opium se fondent sur une teneur en humidité de 10%. Le cas échéant, les données relatives à l'opium sont également exprimées en équivalent morphine pour permettre la comparaison entre l'opium et la paille de pavot<sup>5</sup>. La figure 1 présente la production, les stocks et

l'usage (consommation et utilisation) licites de l'opium au cours de la période 1998-2017, exprimés en équivalent morphine. Ces données sur les stocks et l'usage tiennent compte de la quantité d'opium produit illicitement qui a été saisie et utilisée à des fins licites.



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

<sup>b</sup>Y compris l'utilisation de l'opium saisi en Iran (République islamique d') et au Myanmar.

<sup>5</sup>La quantité exprimée en équivalent morphine ou en équivalent thébaïne est calculée par l'OICS sur la base du rendement industriel en alcaloïde obtenu à partir de l'opium ou de la paille de pavot. Les alcaloïdes secondaires de l'opium ou de la paille de pavot qui sont convertibles en morphine ou en thébaïne ont également été pris en compte, et les quantités correspondantes ajustées au moyen des taux de conversion appropriés, chaque fois que l'OICS a été avisé de leur extraction en quantités significatives d'un point de vue commercial.

5. La production d'opium, qui était supérieure à 1 000 tonnes en 2000 a ensuite suivi une tendance à la baisse. On a observé un rebond en 2011 : la production avait alors atteint 789,1 tonnes en poids brut (86,8 tonnes équivalent morphine), mais elle n'a ensuite cessé de baisser, pour s'établir à 42,2 tonnes (4,6 tonnes équivalent morphine) en 2016. La production a toutefois augmenté de nouveau en 2017, pour s'établir à 439,3 tonnes (48,3 tonnes équivalent morphine). Les importations d'opium, qui avaient atteint 69,2 tonnes (7,6 tonnes équivalent morphine) en 2016, sont tombées à 37,2 tonnes (4,1 tonnes équivalent morphine) en 2017, le niveau le plus bas depuis 20 ans. Après avoir presque diminué de moitié en 2016, les stocks d'opium ont augmenté en 2017, atteignant 730,6 tonnes (soit 80,4 tonnes équivalent morphine) (voir fig. 1).

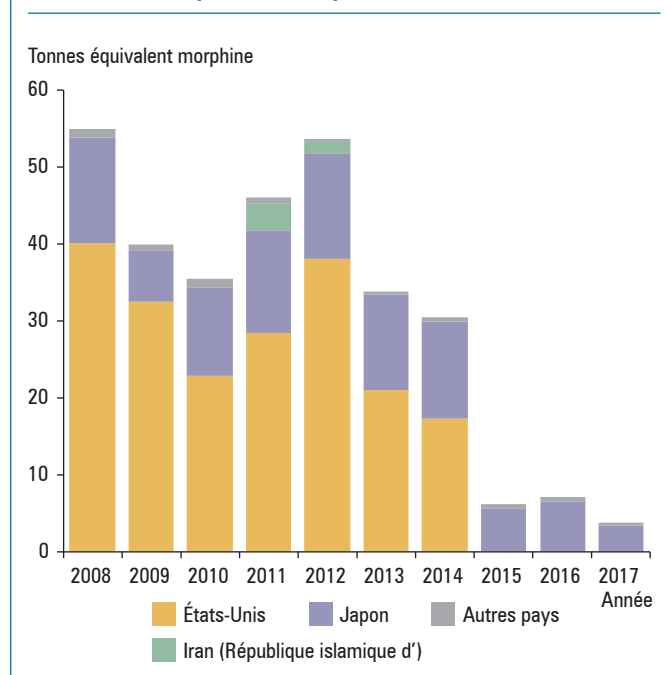
6. L'Inde, qui était le principal producteur et le seul exportateur licite d'opium brut en 2017, en a fabriqué 432,5 tonnes (47,5 tonnes équivalent morphine), ce qui correspond à 98,4% de la production mondiale totale. Elle était suivie par la Chine (6,4 tonnes, soit 0,7 tonne équivalent morphine), où la paille de pavot a remplacé l'opium comme principale matière première utilisée dans la fabrication d'alcaloïdes depuis 2000. La République populaire démocratique de Corée a également produit de petites quantités d'opium en 2017, destinées exclusivement à la consommation et à l'utilisation locales. Le Japon a produit

de très faibles quantités destinées exclusivement à des fins scientifiques. En 2017, l'Inde a représenté 91,4% des exportations d'opium. Les 8,6% restants correspondent à des réexportations à partir de pays qui avaient importé de l'opium d'Inde.

7. Les importations d'opium en provenance d'Inde ont fluctué au cours de la période 2007-2014, diminuant sensiblement depuis 2013, pour s'établir à 37,2 tonnes en 2017 (voir fig. 2). En 2017, le principal pays importateur d'opium a été le Japon (30 tonnes, soit 80,4% du total des importations), suivi par la France (3,3 tonnes, soit 8,8%), la Suisse (1,4 tonne, soit 4%) et l'Espagne (0,7 tonne, soit 2,1%). Les États-Unis, qui étaient auparavant le principal importateur, ont déclaré n'avoir importé que 0,5 tonne d'opium en provenance d'Inde en 2017.

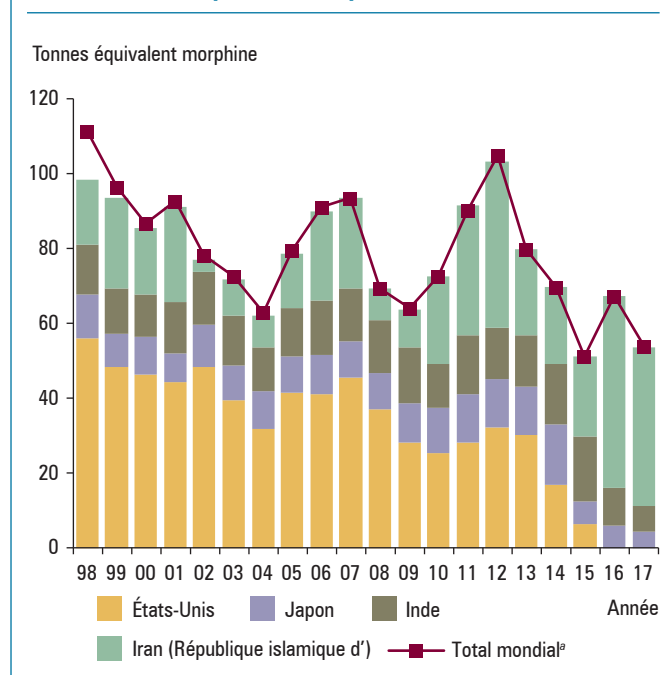
8. Comme les années précédentes, l'opium a été utilisé essentiellement pour l'extraction d'alcaloïdes, une petite quantité seulement (22,5 tonnes, soit 2,4 tonnes équivalent morphine) ayant servi à fabriquer des préparations inscrites au Tableau III. Les quantités totales d'opium produit licitement qui ont servi à l'extraction d'alcaloïdes ont diminué au cours de la période considérée. Les quantités utilisées (y compris l'utilisation de l'opium saisi en République islamique d'Iran et au Myanmar) ont diminué, passant de 610,4 tonnes (67,1 tonnes équivalent morphine) en 2016 à 491,5 tonnes (54,1 tonnes équivalent morphine)

**Figure 2. Opium : importations en provenance d'Inde, en équivalent morphine, 2008-2017**



Note : Les quantités importées par les États-Unis s'élevaient à 100 kg en 2015, 56 kg en 2016 et 569 kg en 2017.

**Figure 3. Opium : utilisation pour l'extraction d'alcaloïdes, en équivalent morphine, 1998-2017**



<sup>a</sup>Y compris l'utilisation de l'opium saisi en Iran (République islamique d') et au Myanmar.

en 2017<sup>6</sup>. En 2017, les principaux pays qui ont déclaré avoir utilisé de l'opium pour l'extraction d'alcaloïdes étaient la République islamique d'Iran (385,4 tonnes, soit 42,4 tonnes équivalent morphine), l'Inde (61,1 tonnes, soit 6,7 tonnes équivalent morphine) et le Japon (41,2 tonnes, soit 4,5 tonnes équivalent morphine) (voir fig. 3). L'opium utilisé par la République islamique d'Iran provenait de saisies et est inclus pour la première fois dans le total mondial. L'opium saisi par le Myanmar (3 tonnes, soit 0,3 tonne équivalent morphine) et utilisé pour l'extraction d'alcaloïdes figure également dans le total mondial. La République populaire démocratique de Corée a de nouveau signalé une culture limitée du pavot à opium (0,3 tonne, soit 0,04 tonne équivalent morphine). Le Tableau III qui figure à la quatrième partie de la présente publication donne des indications plus précises concernant l'utilisation de l'opium pour l'extraction des alcaloïdes et les alcaloïdes obtenus.

9. Bien qu'il serve essentiellement à l'extraction d'alcaloïdes, l'opium est également consommé dans certains pays sous forme de préparations, principalement pour le traitement de la diarrhée et de la toux. La plupart de ces préparations sont inscrites au Tableau III de la Convention de 1961<sup>7</sup>. La consommation mondiale d'opium à ces fins fluctue depuis 2001. En 2017, la consommation d'opium et son utilisation pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III se sont montées au total à 23,3 tonnes, dont 9 tonnes (presque 1 tonne équivalent morphine) en Chine, 7 tonnes (0,8 tonne équivalent morphine) en France et 5,1 tonnes (0,5 tonne équivalent morphine) en Inde.

10. Les stocks mondiaux d'opium ont atteint un niveau record en 2004 (2 176,2 tonnes, soit 239,3 tonnes équivalent morphine), puis ont commencé à diminuer (voir fig. 1) pour s'établir à 730,6 tonnes (80,3 tonnes équivalent morphine) en 2017. L'Inde détient toujours les stocks les plus importants (600,2 tonnes, soit 66 tonnes équivalent morphine, ce qui représente 82,1 % du total mondial); viennent ensuite le Japon (111,2 tonnes, soit 12,2 tonnes équivalent morphine) et la Chine (10,9 tonnes, soit 1,2 tonne équivalent morphine)<sup>8</sup>. Les États-Unis, dont les stocks au cours d'un passé récent étaient plus importants, avaient des stocks limités en 2017, s'élevant à 1,1 tonne (0,1 tonne équivalent morphine).

<sup>6</sup>En République islamique d'Iran, de grandes quantités d'opium saisi sont, en plus de l'opium (produit licitement) importé d'Inde (pour les années 2004, 2006, 2007, 2011, 2012 et 2016 seulement), régulièrement utilisées à des fins licites (c'est-à-dire pour l'extraction d'alcaloïdes). Le rendement de l'opium saisi est en général inférieur à celui de l'opium produit licitement.

<sup>7</sup>Les préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 sont exemptées de plusieurs mesures de contrôle normalement obligatoires pour les préparations contenant des stupéfiants, notamment de la déclaration concernant leur consommation et les échanges internationaux.

<sup>8</sup>Des informations détaillées sur la fabrication, les stocks et la demande d'opium figurent dans la troisième partie du présent rapport.

## Paille de pavot

11. La paille de pavot comprend toutes les parties de la plante de pavot à opium après fauchage, à l'exception des graines. La morphine est le principal alcaloïde tiré des variétés de pavot à opium cultivées dans la plupart des pays producteurs. La culture commerciale du pavot à opium à forte teneur en thébaïne a commencé au cours de la seconde moitié des années 90. Dans la présente publication, la paille de pavot provenant de variétés de pavot à opium riches en morphine est appelée «paille de pavot (M)», celle issue de variétés riches en thébaïne «paille de pavot (T)», celle issue de variétés riches en codéine «paille de pavot (C)» et celle issue de variétés riches en noscapine «paille de pavot (N)». Outre leur alcaloïde principal (morphine, thébaïne, codéine ou noscapine), certaines variétés contiennent d'autres alcaloïdes qu'il est possible d'extraire.

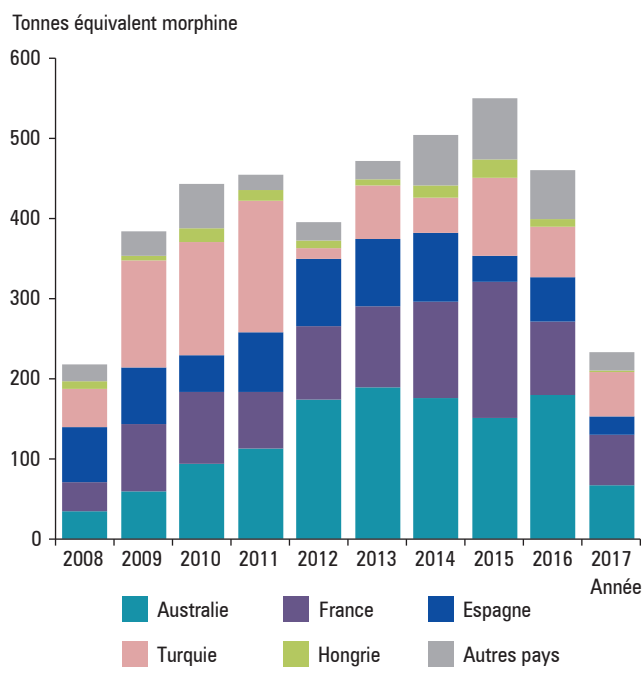
12. La concentration d'alcaloïdes dans la paille de pavot varie considérablement suivant les pays producteurs. Pour comparer les niveaux de production des différents pays, il faut donc utiliser un dénominateur commun : l'équivalent morphine ou thébaïne de la quantité de paille produite dans chaque pays. La culture commerciale du pavot à opium à forte teneur en codéine a commencé en Australie en 2009 et en France en 2013.

### Paille de pavot provenant principalement<sup>9</sup> de pavot à opium riche en morphine

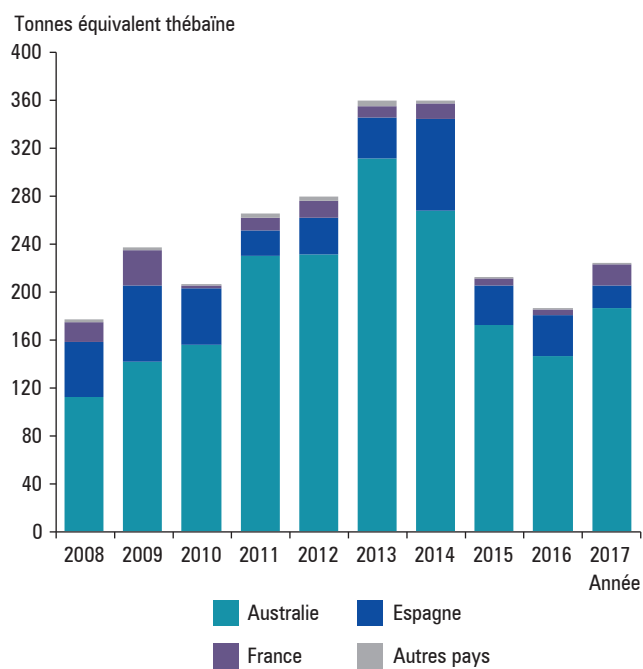
13. Bien que la communication de données statistiques relatives à la production de paille de pavot soit facultative, la plupart des pays qui cultivaient le pavot à opium pour en extraire des alcaloïdes ont fourni de telles informations pour 2017. La production mondiale de paille de pavot (M) exprimée en équivalent morphine s'est caractérisée par une tendance à la hausse pendant les deux décennies qui se sont achevées en 2017. Elle a fortement fluctué au fil des ans, principalement au gré des conditions météorologiques et de l'évolution de la demande dans les pays fabricants. Elle a atteint environ 430 tonnes équivalent morphine en 2003, est tombée à quelque 218 tonnes en 2008, mais a ensuite de nouveau sensiblement augmenté pour atteindre 549 tonnes en 2015, avant de retomber à 234 tonnes en 2017 (voir fig. 4). Pendant les deux décennies qui ont précédé 2017, les principaux pays producteurs étaient l'Australie, la France, l'Espagne et la Turquie. En 2017, l'Australie était le premier pays producteur (67 tonnes

<sup>9</sup>Les quantités, exprimées en équivalent morphine, de morphine et de codéine contenues dans d'autres variétés de paille de pavot comme la paille de pavot (M) et la paille de pavot (C) sont également incluses, le cas échéant, dans les chiffres de la production totale mentionnés dans la présente section.

**Figure 4. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de paille de pavot: production dans les principaux pays producteurs, en équivalent morphine, 2008-2017**



**Figure 5. Totalité de thébaïne anhydre contenue dans toutes les variétés de paille de pavot: production dans les principaux pays producteurs, en équivalent thébaïne, 2008-2017**



équivalent morphine), suivie par la France (63 tonnes), la Turquie (55 tonnes), l'Espagne (23 tonnes) et la Hongrie (3 tonnes). Les autres producteurs de paille de pavot (M) ont produit ensemble les 23 tonnes restantes. S'agissant de l'Australie et de la France, la paille de pavot (C) a été prise en compte, à des fins comptables, dans le calcul des quantités équivalent morphine. Ces quantités ont augmenté ces dernières années. Le tableau II dans la quatrième partie renseigne sur les variations de la superficie des terres consacrées à la culture du pavot à opium, les quantités de paille de pavot (M) récoltées et les rendements agricoles obtenus dans les pays producteurs.

14. Les échanges internationaux de paille de pavot (M) comme matière première restent limités. En 2017, la Hongrie a été le principal exportateur de paille de pavot (M) pour l'extraction d'alcaloïdes, devant l'Australie, la France et la Slovaquie (voir annexe IV, tableau 1).

15. En 2017, les principaux pays ayant utilisé de la paille de pavot (M) ont été la Turquie (16 097 tonnes en poids brut), la France (3 516,4 tonnes), l'Australie (3 450,1 tonnes) et l'Espagne (1 229,6 tonnes). La Hongrie, le Portugal et la Chine ont utilisé moins de 1 000 tonnes chacun. Des précisions sur l'utilisation de la paille de pavot (M) pour l'extraction d'alcaloïdes et sur les rendements industriels obtenus figurent au tableau IV dans la quatrième partie.

### Paille de pavot provenant principalement<sup>10</sup> de pavot à opium riche en thébaïne

16. L'Australie et la France déclarent la production de paille de pavot (T) à l'OICS depuis 1999. L'Espagne a déclaré une production pour la première fois en 2004. La Chine et la Hongrie ont signalé ces dernières années une production sporadique. Le tableau II dans la quatrième partie donne des indications plus détaillées sur la production de paille de pavot (T).

17. La production de paille de pavot (T) dans les grands pays producteurs au cours de la période 2008-2017, exprimée en équivalent thébaïne, est présentée à la figure 5. La production totale est passée de 187 tonnes équivalent thébaïne en 2016 à 224 tonnes en 2017. En 2017, l'Australie est restée le premier pays producteur, avec 187 tonnes équivalent thébaïne, chiffre en augmentation par rapport aux 147 tonnes de 2016. Elle était suivie par l'Espagne et la France, qui avaient signalé une production de 18 tonnes.

<sup>10</sup>Les quantités, exprimées en équivalent thébaïne, de thébaïne et d'oripavine contenues dans d'autres variétés de paille de pavot comme la paille de pavot (T) et la paille de pavot (C) sont également incluses, le cas échéant, dans les chiffres de la production totale mentionnés dans la présente section.



18. Toute la paille de pavot (T) produite est utilisée dans les pays producteurs et fabricants pour l'extraction d'alcaloïdes. Les quantités utilisées, les alcaloïdes obtenus et les rendements correspondants sont présentés au tableau V dans la quatrième partie.

### Paille de pavot provenant de pavot à opium riche en codéine

19. L'Australie a signalé la culture de pavot destiné à la production commerciale de paille de pavot (C) pour la première fois en 2009, et la France en 2013. Cette nouvelle variété est cultivée spécifiquement pour répondre à la forte demande mondiale de codéine. La production a augmenté régulièrement, passant de 415 tonnes (poids brut) en 2010 à 6 706 tonnes en 2015, mais elle a considérablement diminué en 2016 pour s'établir à 1 313 tonnes. En 2017, elle est montée à 3 105 tonnes. L'Espagne était à l'origine de 69,6 % de la production de paille de pavot (C) et l'Australie des 30,4 % restants. Concernant l'utilisation, l'Australie représentait 79,3 % du total mondial; elle était suivie par la France, avec 19,1 %. Les stocks de paille de pavot (C) étaient principalement détenus par la France (35,1 tonnes), l'Australie (22,7 tonnes) et l'Espagne (4 tonnes).

### Paille de pavot provenant de pavot à opium riche en noscapine

20. Ces dernières années, certains pays ont signalé une augmentation de la culture de paille de pavot (N). Toutefois, en 2017, la Hongrie a été le seul pays à déclarer sa culture, signalant une superficie cultivée de 254 hectares et une production totale de 70 tonnes (poids brut).

### Paille de pavot utilisée à des fins décoratives

21. Le pavot est cultivé à des fins culinaires et décoratives dans certains pays, essentiellement en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas, en Pologne, en Tchéquie et en Ukraine.

## Concentré de paille de pavot

22. La plupart des pays qui extraient des alcaloïdes de la paille de pavot fabriquent d'abord un produit intermédiaire appelé « concentré de paille de pavot », alors que certains autres fabriquent directement la morphine ou la thébaïne à partir de la paille de pavot selon un procédé en continu pouvant faire entrer en jeu un certain nombre d'autres produits intermédiaires (pour plus de détails, voir les tableaux IV et V dans la quatrième partie). Jusqu'à la seconde moitié

des années 90, seul le concentré de paille de pavot ayant pour principal alcaloïde la morphine était fabriqué. Puis on a commencé à produire du concentré de paille de pavot contenant essentiellement de la thébaïne, de l'oripavine ou de la codéine. Le concentré de paille de pavot peut contenir un mélange d'alcaloïdes, et les procédés industriels permettent d'en extraire d'autres que le principal. Les différents types de concentré de paille de pavot sont désignés en fonction du principal alcaloïde qu'ils contiennent<sup>11</sup>.

23. Étant donné que la teneur effective en alcaloïdes du concentré de paille de pavot peut varier considérablement, toutes les données concernant ce produit sont, pour faciliter les comparaisons et à des fins statistiques, exprimées en quantité d'alcaloïde anhydre contenue dans le concentré. Les quantités de morphine anhydre contenues dans le concentré de paille de pavot sont appelées AMA (CPP), celles de thébaïne anhydre ATA (CPP), celles d'oripavine anhydre AOA (CPP) et celles de codéine anhydre ACA (CPP). Tous les alcaloïdes contenus dans le concentré de paille de pavot sont examinés ci-dessous. Les données correspondent à une teneur de 100 % en alcaloïde anhydre.

### Morphine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

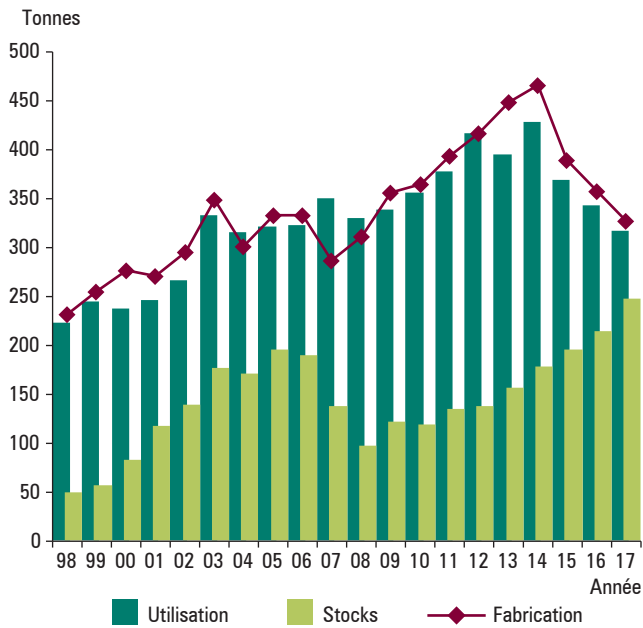
24. L'AMA (CPP) reste l'alcaloïde contenu dans le concentré de paille de pavot le plus important et le plus couramment utilisé. La figure 6 donne un aperçu de l'évolution de sa fabrication, de ses stocks et de son utilisation pendant la période 1998-2017.

25. À l'exception de légères fluctuations entre 2003 et 2008, la fabrication mondiale d'AMA (CPP) n'a cessé de croître depuis les années 90, jusqu'à 2004, année où elle a atteint son niveau record (466,3 tonnes). Depuis, la fabrication de cette substance a diminué progressivement pour s'établir à 327,8 tonnes en 2017. La figure 7 donne un aperçu de l'évolution de la fabrication d'AMA (CPP) dans les grands pays fabricants au cours de la période 1998-2017.

26. Avant 2017, l'Australie et la Turquie étaient les principaux fabricants d'AMA (CPP). En 2017, l'Espagne a signalé la plus grande quantité fabriquée (80,8 tonnes, soit 24,6 % du total mondial); elle était suivie par la France (77,3 tonnes, soit 23,5 %), la Turquie (67,5 tonnes, soit 20,6 %) et l'Australie (52,4 tonnes, soit 16 %). Les autres pays ayant déclaré avoir fabriqué de l'AMA (CPP) en 2017

<sup>11</sup>À l'heure actuelle, les types de concentré de paille de pavot suivants font l'objet d'échanges commerciaux: a) concentré de paille de pavot ayant la morphine comme alcaloïde principal; b) concentré de paille de pavot ayant la thébaïne comme alcaloïde principal; c) concentré de paille de pavot ayant l'oripavine comme alcaloïde principal; et d) concentré de paille de pavot ayant la codéine comme alcaloïde principal.

**Figure 6. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: fabrication, stocks<sup>a</sup> et utilisation au niveau mondial, 1998-2017**



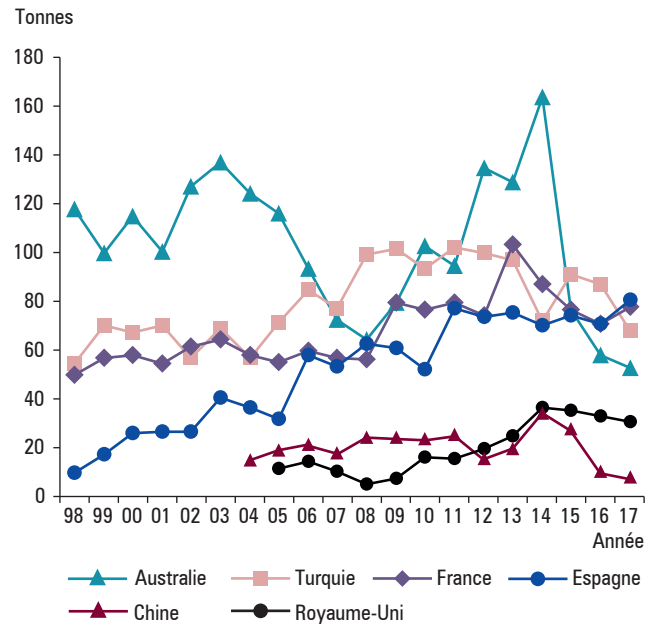
<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

sont le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (30,8 tonnes), la Belgique (10,7 tonnes) et la Chine (8,1 tonnes).

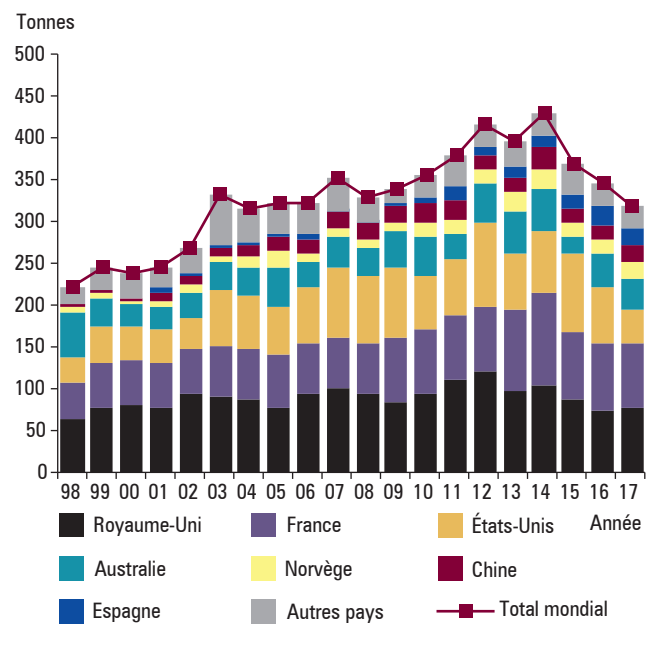
27. Après avoir atteint un volume record de 239 tonnes en 2012, les exportations mondiales d'AMA (CPP) ont commencé à diminuer en 2017, s'établissant à 131,9 tonnes. L'Espagne en a exporté la plus grande quantité (49,7 tonnes, soit 37,6% des exportations mondiales), devant la Turquie (38,4 tonnes, soit 29,1%), l'Australie (26,1 tonnes, soit 19,8%), la Belgique (12,9 tonnes, soit 9,83%) et la France (4,6 tonnes, soit 3,5%). Ces dernières années, le Royaume-Uni et les États-Unis ont été les principaux importateurs, représentant ensemble 68% des importations mondiales en 2017. Les autres pays importateurs ont été, par ordre décroissant, la Norvège, l'Australie, le Japon, l'ex-République yougoslave de Macédoine, la Suisse et la France. Les tableaux 1 et 2 de l'annexe IV donnent des indications plus détaillées sur les échanges internationaux d'AMA (CPP).

28. L'AMA (CPP) est un produit intermédiaire servant à fabriquer de la morphine. Elle est également utilisée dans des procédés de fabrication en continu de la codéine. L'utilisation d'AMA (CPP) s'est caractérisée par une tendance à la hausse jusqu'en 2014, puis a diminué (voir fig. 8). En 2017, l'utilisation totale mondiale s'élevait à 315,9 tonnes, soit une baisse importante par rapport aux 428,7 tonnes de 2014. Le Royaume-Uni a utilisé 78,1 tonnes d'AMA (CPP), soit 24,7% du total mondial; il était suivi

**Figure 7. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: fabrication dans les principaux pays fabricants, 1998-2017**



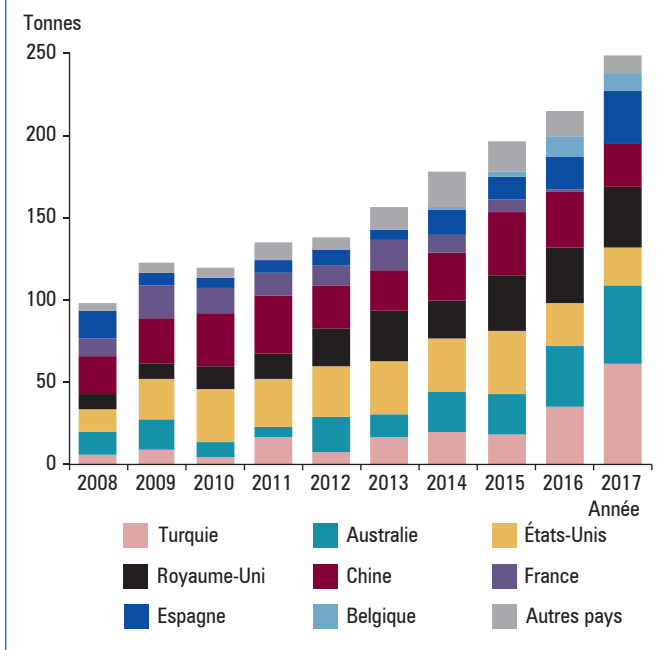
**Figure 8. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: quantités utilisées pour la fabrication d'opiacés, 1998-2017**



de près par la France (77,6 tonnes, soit 24,5%), les États-Unis (40,2 tonnes, soit 12,7%) et l'Australie (36,6 tonnes, soit 11,6%).

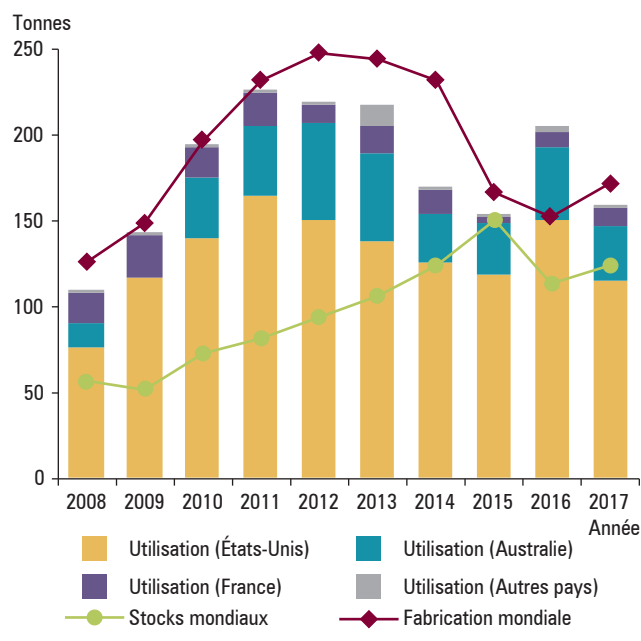


**Figure 9. Totalité de morphine anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: stocks<sup>a</sup>, 2008-2017**



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

**Figure 10. Totalité de thébaïne anhydre contenue dans toutes les variétés de concentré de paille de pavot: fabrication, utilisation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 2008-2017**



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

29. Les stocks mondiaux d'AMA (CPP) ont continué d'augmenter en 2017, pour atteindre 247,8 tonnes (voir fig. 9). La Turquie détenait 61,7 tonnes, soit 24,9% des stocks mondiaux; elle était suivie par l'Australie (47,3 tonnes, soit 19%), le Royaume-Uni (37,2 tonnes, soit 15%), l'Espagne (31,1 tonnes, soit 12,5%), la Chine (26 tonnes, soit 10,5%), les États-Unis (22,7 tonnes, soit 9,1%), la Belgique (10,8 tonnes, soit 6,1%), la Norvège (4,4 tonnes, soit 1,8%), le Japon (3,7 tonnes, soit 1,5%) et l'Afrique du Sud (1,5 tonne, soit 0,6%).

### Thébaïne anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

30. La figure 10 donne un aperçu de la fabrication, des stocks et de l'utilisation d'ATA (CPP) pour la période 2008-2017. La fabrication industrielle de ce produit, qui a commencé en 1998, a augmenté rapidement, avant de se stabiliser en 2012 et de chuter brutalement à 172 tonnes en 2017, contre 232,1 tonnes en 2014. Les seuls pays en ayant fabriqué en 2017 étaient l'Australie (131,2 tonnes, soit 76,3%), l'Espagne (22 tonnes, soit 12,8%) et la France (18,7 tonnes, soit 10,9%). L'Australie était également le principal exportateur, avec 85,7% des exportations mondiales, soit 123,8 tonnes, le reste (14,3%, soit 20,7 tonnes) étant exporté par l'Espagne. Les États-Unis sont le plus gros importateur d'ATA (CPP) depuis de nombreuses années; en 2017, ils ont absorbé 99,2% des importations totales.

31. L'ATA (CPP) est un produit intermédiaire utilisé dans la fabrication de thébaïne. Son utilisation a fortement augmenté au niveau mondial entre 2001 et 2011, année où elle a atteint son niveau record (225,9 tonnes). Elle a ensuite régulièrement diminué, pour s'établir à 159,2 tonnes en 2017. Cette tendance reflète une baisse de la demande de thébaïne et des stupéfiants qui en sont tirés, comme l'hydrocodone et l'oxycodone, en particulier sur le marché nord-américain (voir par. 66, 67, 70 et 71 plus bas). Malgré cette baisse, les États-Unis sont toutefois restés le principal utilisateur de thébaïne en 2017 (71,9% du total mondial, soit 114,5 tonnes) devant l'Australie (20,7%, soit 32,9 tonnes), la France (6,3%, soit 10,1 tonnes) et la Hongrie (1%, soit 1,7 tonne). Les stocks mondiaux d'ATA (CPP) s'élevaient à 123,4 tonnes en 2017, détenus principalement par les États-Unis (80,8 tonnes, soit 65,5%), la France (22,9 tonnes, soit 18,6%) et l'Australie (10,5 tonnes, soit 8,5%), représentant ensemble plus de 96,6% du total.

### Oripavine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

32. La fabrication d'AOA (CPP) en quantités présentant un intérêt commercial a démarré en 1999. L'Australie a été le principal fabricant en 2017 avec 9,9 tonnes (98,6% du total mondial). La Suisse n'a fabriqué que 0,1 tonne. La quantité totale d'AOA (CPP) utilisée en 2017 a augmenté considérablement, atteignant 28,2 tonnes, contre 1,3 tonne

en 2016. Les stocks mondiaux d'AOA (CPP) fluctuent depuis 2001. En 2017, ils ont été ramenés à 43,3 tonnes, détenus principalement par l'Australie (85,6 %, soit 37 tonnes) et les États-Unis (9,9 %, soit 4,3 tonnes).

### Codéine anhydre contenue dans le concentré de paille de pavot

33. La fabrication d'ACA (CPP) a augmenté entre 2001 et 2015, année où elle a atteint le niveau record de 103,7 tonnes, soit près du double du volume fabriqué en 2014 (57,6 tonnes). Après avoir diminué en 2016, s'établissant à 56,1 tonnes, elle a augmenté de nouveau en 2017, atteignant 81,6 tonnes. L'ACA (CPP) est utilisée pour l'extraction de la codéine. Seules l'Australie (59,5 % du total

mondial), la France (30,7 %), la Turquie (5,2 %) et l'Espagne (4,5 %) en ont fabriqué en 2017. L'utilisation mondiale d'ACA (CPP) est passée de 31,5 tonnes en 2014 à 79,1 tonnes en 2015, puis est retombée à 40,7 tonnes en 2016, avant d'augmenter légèrement en 2017 pour s'établir à 44,4 tonnes. Les États-Unis ont été le plus gros utilisateur d'ACA (CPP) (50,1 %, soit 22,2 tonnes), devant la France (47,1 %, soit 20,9 tonnes). Les autres pays n'ont utilisé que de très faibles quantités de cette substance. En 2017, les stocks mondiaux d'ACA (CPP) ont augmenté pour atteindre le niveau le plus élevé jamais enregistré (60,7 tonnes). Ils étaient détenus par l'Australie (20,5 tonnes, soit 33,7 %), les États-Unis (19 tonnes, soit 31,3 %), le Royaume-Uni (16,1 tonnes, soit 26,5 %), la Turquie (3,9 tonnes, soit 6,4 %) et l'Espagne (1,1 tonne, soit 1,9 %), les autres pays détenant seulement des quantités minimales.

## Opiacés et opioïdes

34. Le terme « opiacés » est habituellement utilisé pour désigner les substances dérivées de l'opium et leurs dérivés chimiquement apparentés, tels que les alcaloïdes semi-synthétiques, tandis que le terme « opioïdes » est plus général et désigne les drogues tant naturelles que synthétiques ayant des propriétés analogues à celles de la morphine, bien que leur structure chimique puisse différer<sup>12</sup>.

35. Les opioïdes sont essentiellement utilisés pour leurs propriétés analgésiques dans le traitement de la douleur forte (fentanyl, hydromorphone, méthadone, morphine et péthidine), de la douleur modérée à forte (buprénorphine<sup>13</sup> et oxycodone) et de la douleur légère à modérée (codéine, dihydrocodéine et dextropropoxyphène), mais aussi pour induire ou renforcer l'anesthésie (fentanyl et ses analogues comme l'alfentanil et le rémifentanyl). Ils sont aussi utilisés comme antitussifs (codéine, dihydrocodéine et, dans une moindre mesure, pholcodine et éthylmorphine), ainsi que dans le traitement des troubles gastro-intestinaux, en particulier la diarrhée (codéine et diphénoxylate), et de la dépendance aux opioïdes (buprénorphine et méthadone).

<sup>12</sup>D'un point de vue clinique, les opioïdes peuvent être classés en fonction de leurs effets par rapport à ceux de la morphine : affinité (agoniste), opposition (antagoniste) ou effets mixtes (agoniste et antagoniste) sur les mêmes sites récepteurs (dénommés récepteurs opioïdes) du système nerveux central et périphérique.

<sup>13</sup>La buprénorphine est placée sous contrôle en vertu de la Convention sur les substances psychotropes de 1971. Les observations relatives à ses mouvements licites figurent au paragraphe 98 ci-après.

### Alcaloïdes naturels

36. La morphine, la codéine, la thébaïne, la noscapine, l'oripavine, la papavérine et la narcéine sont des alcaloïdes contenus dans l'opium ou la paille de pavot. La morphine et la codéine sont placées sous contrôle international parce qu'elles sont susceptibles de faire l'objet d'un usage abusif, alors que la thébaïne et l'oripavine le sont parce qu'elles peuvent être transformées en opioïdes pouvant faire l'objet d'un tel usage. La noscapine, la papavérine et la narcéine ne sont pas placées sous contrôle international. La morphine est le prototype des opiacés naturels et de nombreux opioïdes, et elle sert de référence aux fins de comparaison en raison de son fort pouvoir analgésique.

### Morphine

37. Sur 20 ans, de 1998 à 2017, la fabrication<sup>14</sup> de morphine a augmenté considérablement par rapport aux 297,1 tonnes du début de la période. Après une stabilisation autour de 450 tonnes entre 2011 et 2014, elle est tombée à 419,2 tonnes en 2015 et est restée à peu près au même

<sup>14</sup>En Australie, en Chine, en Italie, en Norvège, au Royaume-Uni et en Turquie, le concentré de paille de pavot est soumis à des procédés industriels en continu qui permettent de fabriquer d'autres stupéfiants sans qu'il faille au préalable isoler la morphine. À des fins statistiques et pour faciliter les comparaisons, l'OICS a calculé la quantité théorique de morphine entrant dans ces procédés et l'a incluse, dans la présente publication, dans les statistiques sur la fabrication et l'utilisation de morphine au niveau mondial.

niveau (422,1 tonnes) en 2016, avant de diminuer en 2017 (340,9 tonnes) (voir fig. 11). Environ 88 % de la morphine fabriquée dans le monde est transformée en d'autres stupéfiants ou en des substances non visées par la Convention de 1961 (voir par. 44 et 45 ci-dessous). Le reste est utilisé directement à des fins médicales, principalement dans le cadre des soins palliatifs (c'est-à-dire pour la consommation directe et pour la fabrication des préparations inscrites au Tableau III).

38. En 2017, la France a été le premier fabricant de morphine (69,6 tonnes, soit 20,4 % de la production mondiale); elle était suivie par le Royaume-Uni (54,5 tonnes, soit 16 %), l'Australie (38,9 tonnes, soit 11,4 %), la République islamique d'Iran (35,9 tonnes, soit 10,5 %), les États-Unis (31 tonnes, soit 9,1 %), la Chine (22,8 tonnes, soit 6,7 %), la Norvège (20,4 tonnes, soit 6 %), l'Espagne (18,2 tonnes, soit 5,3 %), la Slovaquie (14 tonnes, soit 4,1 %) et le Japon (10,4 tonnes, soit 3,1 %). Ensemble, ces 10 pays ont assuré 92,6 % de la fabrication mondiale.

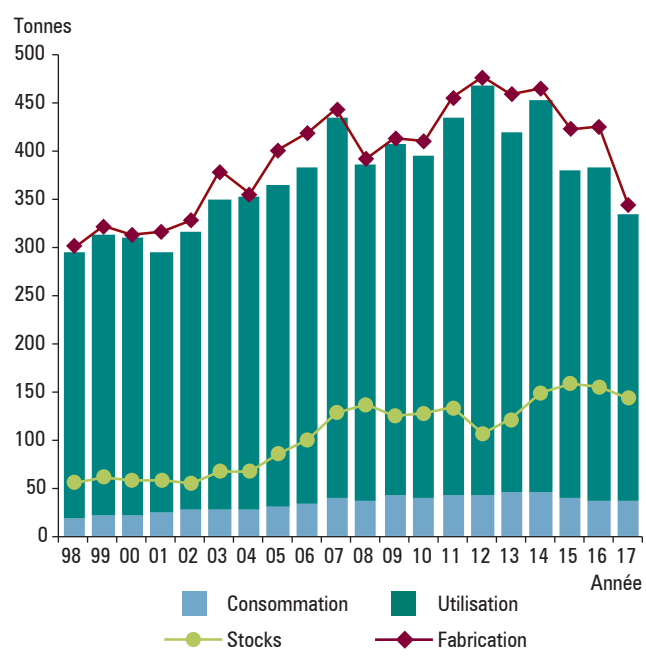
39. Les exportations de morphine ont diminué, passant de 35,4 tonnes en 2015 à 23,5 tonnes en 2016, avant d'augmenter de nouveau, s'établissant à 29,7 tonnes en 2017. Les principaux pays exportateurs en 2017 ont été la Slovaquie (31,4 %), le Royaume-Uni (26,7 %), l'Australie et la France (9,1 % chacune), l'Allemagne (7 %) ainsi que la Suisse et l'Italie (4,6 % chacune). Les pays dont les exportations ont

représenté moins de 2 % du total mondial sont, par ordre décroissant, la Hongrie, la Pologne et l'Autriche (voir fig. 12). Les principaux pays importateurs en 2017 ont été la France (9,5 tonnes, soit 34,8 % du total mondial), l'Allemagne (3,6 tonnes, soit 13,4 %), l'Autriche (1,9 tonne, soit 6,9 %), le Canada (1,8 tonne, soit 6,8 %) et la Suisse (1 tonne, soit 4 %). D'autres pays en ont importé moins de 1 tonne. On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de morphine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

40. En 1997, la quantité de morphine utilisée pour la consommation directe s'élevait à 4,2 % des quantités totales fabriquées. Depuis, elle a plus que doublé, pour atteindre 10,8 % en 2017. Malgré cette augmentation, de nombreux pays continuent de signaler des difficultés liées à l'achat de médicaments à base de morphine.

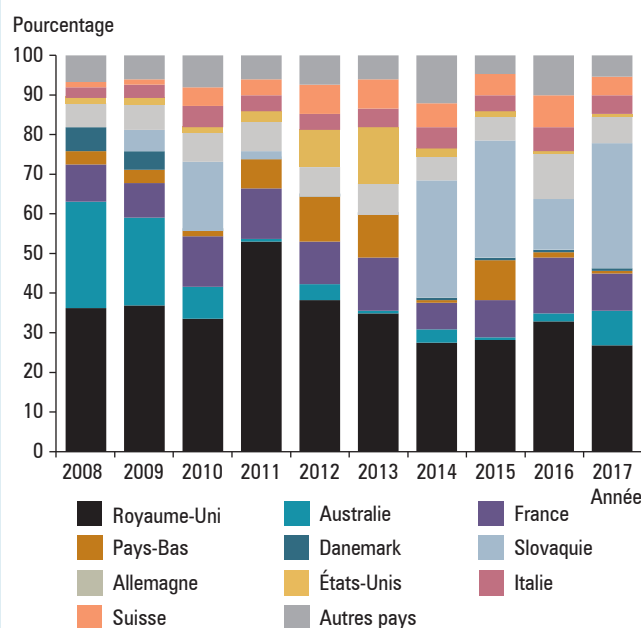
41. S'agissant de la consommation, les écarts entre les pays restaient très importants (voir fig. 13 et tableau XII.) dans la quatrième partie et étaient dus à divers facteurs, liés notamment à l'économie, aux connaissances et à la réglementation, qui influent sur l'utilisation de la morphine pour la prise en charge de la douleur. Bien que la plupart des pays et territoires aient déclaré une consommation de morphine en 2017, de nombreuses personnes n'y avaient toujours qu'un accès limité.

Figure 11. Morphine: fabrication, stocks<sup>a</sup>, consommation et utilisation au niveau mondial, 1998-2017

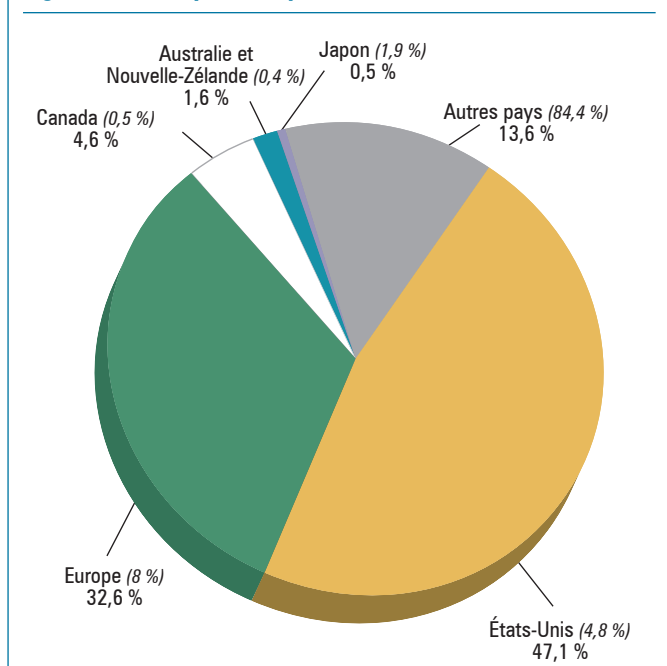


<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 12. Morphine: part des exportations mondiales, par pays, 2008-2017



**Figure 13. Morphine : répartition de la consommation, 2017**



Note: Les chiffres entre parenthèses indiquent les pourcentages de la population totale des pays ayant communiqué des données sur la consommation de morphine.

42. Depuis 2000, seuls 9 % en moyenne de la quantité totale de morphine utilisée dans le monde sont utilisés directement pour les soins palliatifs. Une quantité plus faible (4 % en moyenne) est utilisée pour la fabrication de préparations du Tableau III contenant de la morphine. La majeure partie (87 % en moyenne) est transformée en d'autres stupéfiants (principalement en codéine) ou en substances non visées par la Convention de 1961. À son tour, la codéine a été principalement utilisée (89 %) pour fabriquer des médicaments antitussifs. On trouvera des précisions sur l'utilisation de la morphine dans la quatrième partie, au tableau VI dans la quatrième partie.

43. En 2017, 84,4 % de la population mondiale, principalement des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, ont consommé seulement 13,6 % de la quantité totale de morphine utilisée pour la prise en charge de la douleur et des souffrances. Bien que la situation se soit améliorée ces 20 dernières années, les écarts en matière de consommation de stupéfiants dans le cadre des soins palliatifs continuent de poser problème. Les 86,4 % restants, hors préparations inscrites au Tableau III, ont une fois encore été consommés par un petit nombre de pays situés principalement en Europe et en Amérique du Nord. En 2017, les États-Unis ont été le principal consommateur de cette substance (47,1 %), devant les pays d'Europe (32,6 %), le Canada (4,6 %), l'Australie et la Nouvelle-Zélande (1,6 % à elles deux) et le Japon (0,5 %).

44. Dans certains pays, la morphine est utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961. En 2017, les pays ayant déclaré en

avoir utilisé des quantités importantes à cette fin étaient la Chine (6,9 tonnes, soit 52,9 % du total mondial), le Royaume-Uni (4,8 tonnes, soit 36,4 %) et l'Italie (1,3 tonne, soit 10,1 %).

45. La morphine est utilisée en majeure partie pour être transformée en d'autres opiacés, comme la codéine, l'éthylmorphine et la pholcodine (voir tableau VI dans la quatrième partie), mais il est important de noter que la codéine est de plus en plus souvent tirée directement du pavot à opium riche en codéine. Après avoir oscillé autour de 200 tonnes par an jusqu'au début des années 90, la quantité de morphine servant à fabriquer d'autres opiacés a régulièrement augmenté jusqu'à 2012, avant de connaître une forte baisse en 2017, pour s'établir à 294,6 tonnes. La morphine sert également à fabriquer des substances non visées par la Convention de 1961, comme la noroxymorphone et l'apomorphine. La quantité de morphine utilisée à cette fin a beaucoup fluctué au cours de la période 1998-2017, pour s'établir à 1,5 tonne en 2017. Ce type d'usage était principalement concentré en France et au Royaume-Uni.

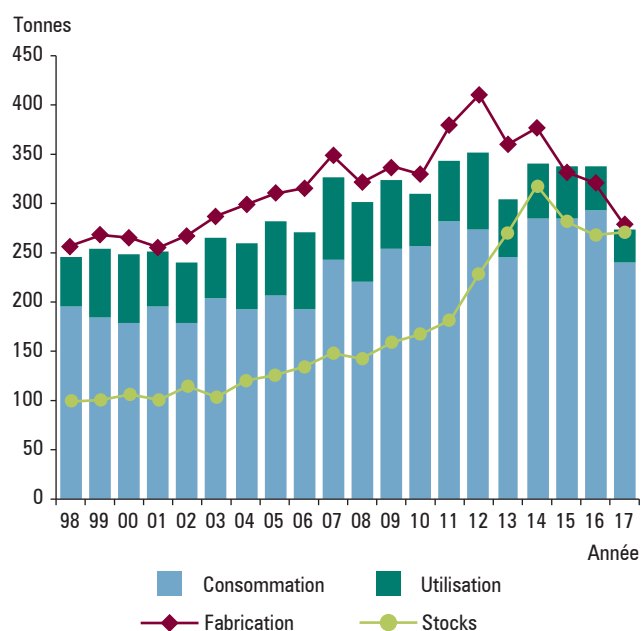
46. Les stocks mondiaux de morphine s'élevaient à 143,2 tonnes en 2017, soit une légère diminution par rapport à 2016 (154,1 tonnes). Les stocks les plus importants étaient détenus par les États-Unis (44,1 tonnes, soit 30,8 % du total mondial), suivis par la France (40,7 tonnes, soit 28,4 %), le Japon (11,5 tonnes, soit 8 %), la Hongrie (10,9 tonnes, soit 7,6 %), le Royaume-Uni (9,4 tonnes, soit 6,6 %) et la Suisse (7,1 tonnes, soit 5 %). D'autres pays détenaient des quantités représentant moins de 4 % des stocks mondiaux.

## Codéine

47. Bien que la codéine soit un alcaloïde naturel du pavot à opium, elle est actuellement obtenue pour l'essentiel à partir de la morphine selon un procédé semi-synthétique. Comme indiqué ci-dessus, la culture de la variété de pavot à opium riche en codéine a augmenté, tout comme la fabrication d'ACA (CPP), dont est extraite la codéine. Celle-ci est utilisée principalement pour fabriquer des préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 et, dans une moindre mesure, d'autres stupéfiants (dihydrocodéine et hydrocodone notamment). L'évolution de la fabrication, de la consommation, de l'utilisation et des stocks de codéine dans le monde au cours de la période 1998-2017 est présentée à la figure 14.

48. La fabrication mondiale de codéine a augmenté entre 1998 et 2012, année où elle a atteint un niveau record de 411,8 tonnes. Depuis lors, elle a diminué, tombant à 281,5 tonnes en 2017, soit presque le même niveau qu'en 2003. Les principaux fabricants étaient la France (53,3 tonnes, soit 18,9 % du total mondial), le Royaume-Uni (52,4 tonnes, soit 18,6 %), l'Australie (35,4 tonnes, soit

Figure 14. Codéine : fabrication, stocks<sup>a</sup>, consommation et utilisation au niveau mondial, 1998-2017



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

Figure 16. Codéine : exportations, 1998-2017

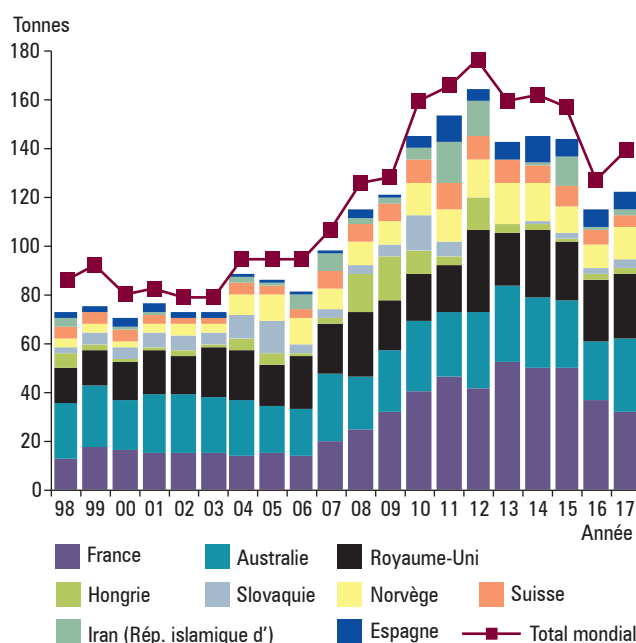
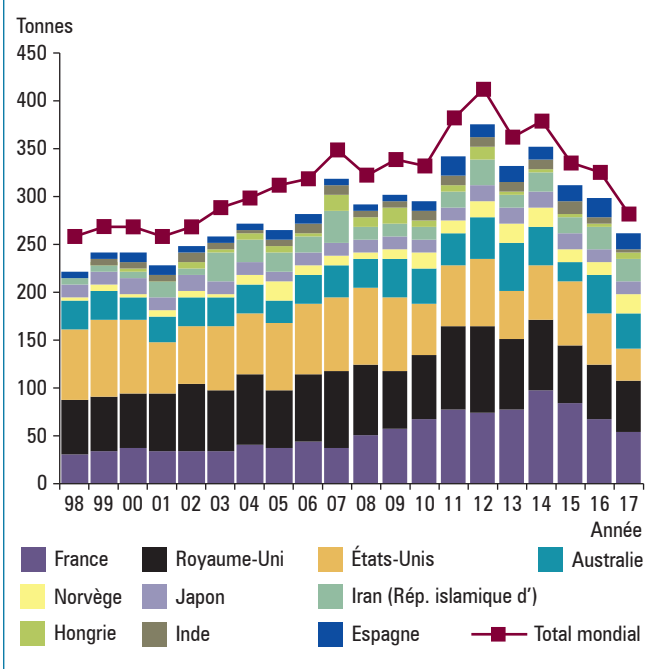


Figure 15. Codéine : fabrication, 1998-2017



12,6%) et les États-Unis (33,1 tonnes, soit 11,8%). Des quantités moins importantes mais néanmoins considérables, par ordre décroissant, ont été fabriquées en Iran (République islamique d') (à partir d'opium saisi), en Espagne, en Norvège, au Japon, en Afrique du Sud, en Chine, en Hongrie, en Slovaquie, en Turquie et en Inde, représentant au total 105 tonnes, soit 37,3% du total mondial (voir fig. 15). Ces dernières années, plusieurs

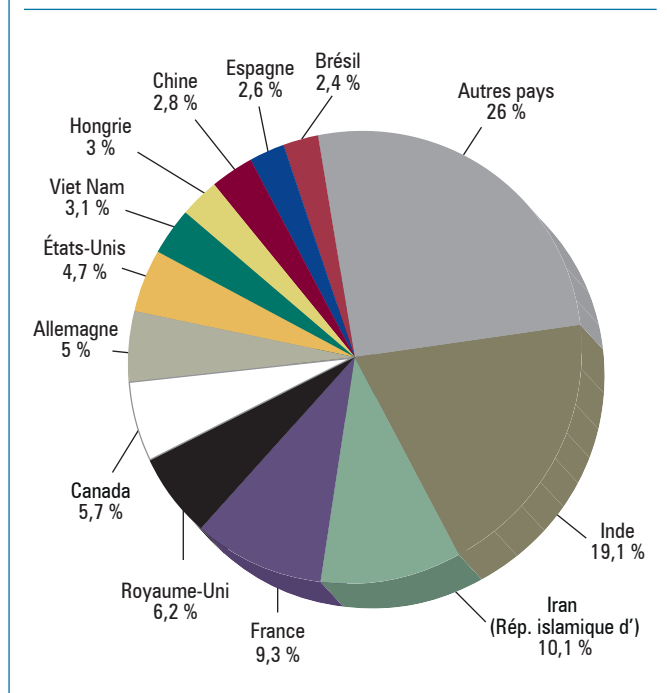
organisations nationales et régionales et organismes de réglementation ont émis des avertissements sur l'usage de la codéine et sur ses effets nocifs chez l'enfant. Ces mises en garde pourraient expliquer en partie la diminution de la fabrication.

49. Après avoir diminué ces dernières années, les stocks mondiaux de codéine sont restés relativement stables en 2017, s'établissant à 274,2 tonnes. Les pays détenant des stocks importants de codéine étaient le Royaume-Uni et les États-Unis (40,3 tonnes, soit 14,7% du total mondial chacun), la France (38,6 tonnes, soit 14,1%), l'Inde (26 tonnes, soit 9,5%), l'Australie (25,1 tonnes, soit 9,2%), l'Espagne (19,9 tonnes, soit 7,3%) et le Canada (11,3 tonnes, soit 4,1%). Des stocks de codéine inférieurs à 10 tonnes, par ordre décroissant, ont été déclarés par les pays suivants: Japon, Slovaquie, Hongrie, Italie, Brésil, Allemagne et Norvège. Globalement ces stocks s'élèvent à 42 tonnes, soit 15,3% du total mondial.

50. En 2017, les exportations mondiales de codéine ont augmenté pour atteindre 139,2 tonnes, contre 127,6 tonnes en 2016, restant toutefois loin du chiffre record de 176,5 tonnes enregistré en 2012 (voir fig. 16). En 2017, la France est restée le premier exportateur de codéine (31,8 tonnes, soit 22,9% des exportations mondiales), devant l'Australie (30,3 tonnes, soit 21,8%), le Royaume-Uni (26,5 tonnes, soit 19%), la Norvège (12,8 tonnes, soit 9,2%), l'Espagne (7 tonnes, soit 5%), l'Italie (6,3 tonnes, soit 4,6%), la Suisse (5,3 tonnes, soit 3,8%), la Slovaquie (3,7 tonnes, soit 2,7%), l'Allemagne (2,9 tonnes, soit 2%) et la Hongrie (2,5 tonnes, soit 1,8%).



**Figure 17. Codéine : utilisation pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961, 2017**



51. Les principaux pays importateurs de codéine en 2017 ont été l'Inde (27,2 tonnes), l'Italie (14,2 tonnes), l'Allemagne (14,1 tonnes), le Canada (12,6 tonnes), la Hongrie (7,5 tonnes), le Viet Nam (7 tonnes), le Brésil (6,5 tonnes), la Suisse (4,7 tonnes), le Nigéria (4,1 tonnes) et l'Irlande (3,4 tonnes). On trouvera des précisions sur le commerce international de codéine aux tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

52. En 2017, la codéine utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III a représenté 98,9 % de la consommation mondiale<sup>15</sup>. L'utilisation de codéine à cet effet a augmenté, passant de 196,1 tonnes en 1998 à 240,9 tonnes en 2017 (voir fig. 14). Les pays qui signalent l'utilisation de codéine pour la fabrication de ces préparations ne sont pas nécessairement ceux dans lesquels celles-ci sont consommées. La figure 17 répertorie les pays qui fabriquent ces préparations en grandes quantités pour ensuite les exporter.

53. En 2017, la consommation mondiale de codéine (y compris les préparations inscrites au Tableau III) s'est élevée à 242,9 tonnes (voir fig. 14). Les principaux pays ayant communiqué des données à cet égard étaient l'Inde (45,9 tonnes, soit 18,9 % du total mondial), l'Iran

(République islamique d') (24,3 tonnes, soit 10 %), la France (22,3 tonnes, soit 9,2 %), le Canada (15,2 tonnes, soit 6,3 %), le Royaume-Uni (14,8 tonnes, soit 6,1 %), l'Allemagne (12 tonnes, soit 5 %) et les États-Unis (11,4 tonnes, soit 4,7 %). Les autres pays ayant une consommation de codéine comprise entre 2 et 10 tonnes étaient, par ordre décroissant, le Viet Nam, la Hongrie, la Chine, l'Espagne, le Brésil, Oman, l'Australie, la Norvège, l'Afrique du Sud, le Nigéria, l'Irlande, la Turquie, l'Ukraine et l'Italie.

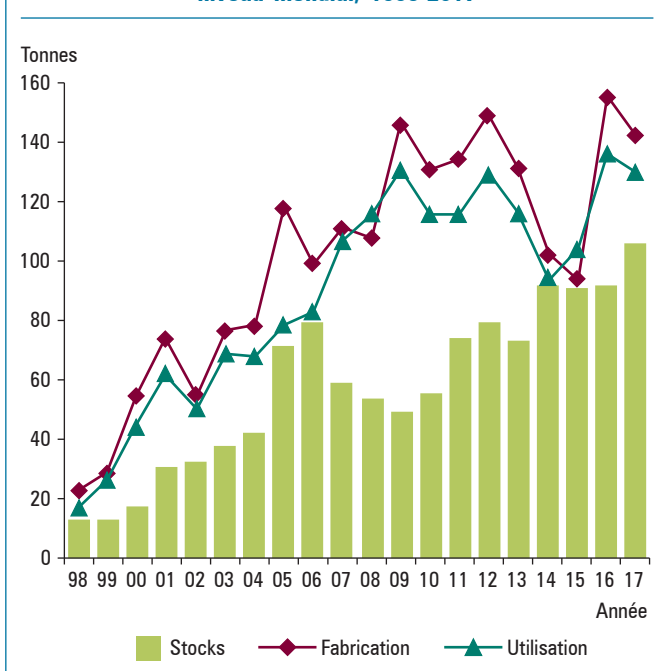
54. Les quantités de codéine utilisées pour fabriquer d'autres stupéfiants, principalement de la dihydrocodéine et de l'hydrocodone, ont augmenté régulièrement, pour atteindre le chiffre record de 81,8 tonnes en 2007. Cette utilisation a progressivement été ramenée à 34 tonnes en 2017. Les principaux utilisateurs cette année-là étaient le Japon (12,7 tonnes, soit 37,5 % du total mondial), les États-Unis (8,6 tonnes, soit 25,6 %), le Royaume-Uni (6,4 tonnes, soit 18,9 %), l'Italie (3,9 tonnes, soit 11,5 %) et la Hongrie (1,6 tonne, soit 5 %).

## Thébaïne

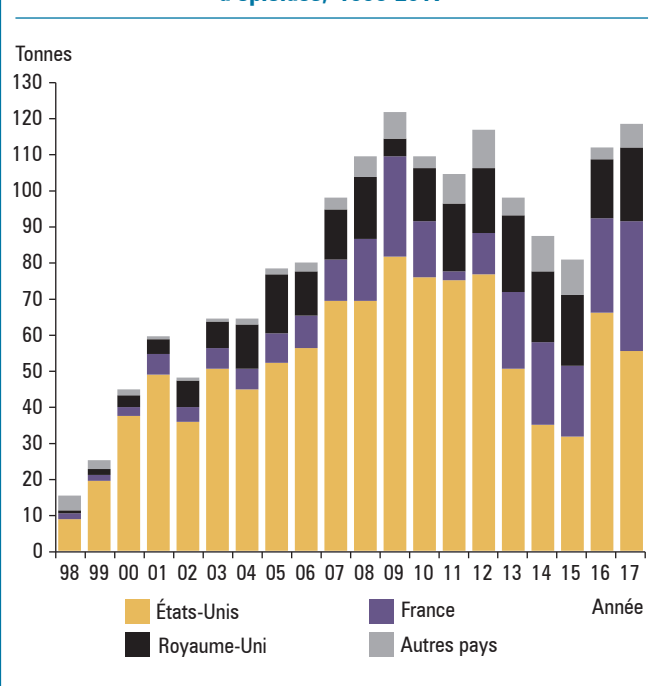
55. Jusque dans les années 90, la thébaïne était essentiellement fabriquée à partir de l'opium; depuis 1999, elle est surtout obtenue à partir de la paille de pavot. Elle peut également être fabriquée par transformation de l'oripavine ou d'opioïdes semi-synthétiques comme l'hydrocodone. La thébaïne elle-même n'est pas utilisée à des fins thérapeutiques, mais elle constitue une matière de base importante pour la fabrication d'un certain nombre d'opioïdes, principalement la codéine, la dihydrocodéine, l'étorphine, l'hydrocodone, l'oxycodone, l'oxymorphone (tous placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1961) et la buprénorphine (placée sous contrôle en vertu de la Convention sur les substances psychotropes de 1971), ainsi que de substances qui ne sont soumises à aucun contrôle international, dont des dérivés comme la naloxone, la naltrexone, la nalorphine et la nalbuphine.

56. À l'échelle mondiale, la fabrication de thébaïne a fortement augmenté depuis la fin des années 90, à la suite de l'accroissement de la demande d'oxycodone et d'autres stupéfiants et substances dérivés. En 2017, après quelques années marquées par des fluctuations, la fabrication mondiale était toujours élevée, s'établissant à 142,4 tonnes, juste en dessous du niveau record de 156 tonnes atteint en 2016 (voir fig. 18). La demande de médicaments dérivés de cette substance, qui avait diminué au cours des dernières années, semble avoir repris, malgré les restrictions concernant les médicaments délivrés sur ordonnance récemment imposées sur le principal marché (les États-Unis), face à leur abus et au nombre élevé de décès par surdose qu'ils ont causés. Les États-Unis (63 tonnes,

<sup>15</sup>Pour l'OIICS, l'expression « consommation mondiale » englobe la quantité totale d'une drogue qui est directement consommée et la quantité qui est utilisée pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961.

**Figure 18. Thébaïne : fabrication, stocks<sup>a</sup> et utilisation au niveau mondial, 1998-2017**

<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

**Figure 19. Thébaïne : quantités utilisées pour la fabrication d'opioïdes, 1998-2017**

soit 44,3 % du total mondial) sont restés les principaux fabricants de cette substance en 2017, devant l'Espagne (38,3 tonnes, soit 26,9 %), l'Australie (37,7 tonnes, soit 26,5 %) et la France (2,3 tonnes, soit 1,6 %). Le Japon, l'Inde et la Slovaquie en ont fabriqué de plus faibles quantités. Après être tombées à 64,1 tonnes en 2016, les exportations ont augmenté de nouveau en 2017, pour s'établir à 72,3 tonnes. Les deux seuls pays exportateurs en 2017 ont été l'Australie (40,9 tonnes, soit 56,7 % des exportations totales) et l'Espagne (31,3 tonnes, soit 43,4 %), tandis que les principaux pays importateurs étaient le Royaume-Uni (32,5 tonnes, soit 45 %), la France (22 tonnes, soit 30,4 %), la Hongrie (5,2 tonnes, soit 7,2 %), la Suisse (3,9 tonnes, soit 5,4 %), la Tchéquie (3,6 tonnes, soit 5 %), l'Allemagne (2,4 tonnes, soit 3,3 %), le Danemark (1,4 tonne, soit 1,9 %) et la Slovaquie (0,8 tonne, soit 1 %).

57. Suivant la principale tendance en matière de fabrication, l'utilisation de thébaïne pour la fabrication d'autres stupéfiants a augmenté, pour s'établir à 117,9 tonnes en 2017 (voir fig. 19 et tableau VII dans la quatrième partie). Les États-Unis ont été le plus gros utilisateur de cette substance ces 20 dernières années (de 1998 à 2017). En 2017, ils ont utilisé 55,5 tonnes (47,1 % de la quantité totale) suivis par la France (35,6 tonnes, soit 30,2 %) et le Royaume-Uni (20,8 tonnes, soit 17,7 %). Les quantités de thébaïne utilisées pour fabriquer des substances non visées par la Convention de 1961 (essentiellement de la buprénorphine) ont fluctué au cours de la décennie 2008-2017; en 2017, elles sont tombées à 12,4 tonnes. Le Royaume-Uni, la Tchéquie, la Hongrie et l'Inde, dans cet ordre, ont été à l'origine de 82,9 % du total mondial.

58. Après avoir connu une tendance générale à la hausse malgré quelques variations depuis 1996, les stocks mondiaux de thébaïne ont atteint le niveau record de 106,3 tonnes en 2017. Les stocks les plus importants étaient détenus par l'Espagne (28 tonnes, soit 26,4 % des stocks mondiaux), les États-Unis (25,1 tonnes, soit 23,7 %), l'Australie (17,5 tonnes, soit 16,5 %), le Royaume-Uni (10,1 tonnes, soit 9,5 %), la France (7,9 tonnes, soit 7,5 %), la Hongrie (3,6 tonnes, soit 3,4 %), la Suisse (3 tonnes, soit 2,9 %), l'Allemagne (2,8 tonnes, soit 2,6 %), le Danemark (2 tonnes, soit 1,9 %) et le Japon (1,7 tonne, soit 1,7 %).

## Oripavine

59. L'oripavine a été inscrite au Tableau I de la Convention de 1961 en 2007. Entre 2004 et 2016, la quantité d'oripavine fabriquée dans le monde a fluctué entre 6 et 26 tonnes. En 2017, au total, 26,5 tonnes ont été fabriquées par deux pays seulement: les États-Unis (23,8 tonnes, soit 89,9 % de la fabrication mondiale) et l'Espagne (2,6 tonnes, soit 10,1 %). En 2017, cette substance a été utilisée pour la fabrication d'autres drogues principalement par les États-Unis (22,9 tonnes, soit 85,6 %) et l'Allemagne (3,6 tonnes, soit 13,6 %). Les principales drogues fabriquées étaient l'hydromorphone, l'oxymorphone et la buprénorphine. En 2017, les stocks mondiaux d'oripavine sont revenus à 16,5 tonnes, en légère baisse par rapport à 2016 (18,1 tonnes), dont 13,8 tonnes, soit 83,8 %, étaient détenus par l'Espagne et 2,6 tonnes (15,6 %) par les États-Unis; l'Allemagne, la Suisse, le Canada et la Suède en détenaient des quantités très faibles.

## Opioïdes semi-synthétiques

60. Les opioïdes semi-synthétiques sont obtenus au moyen de transformations chimiques relativement simples d'opiacés naturels comme la morphine, la codéine et la thébaïne. La dihydrocodéine, l'éthylmorphine, l'héroïne, l'hydrocodone, l'oxycodone et la pholcodine sont quelques exemples d'opioïdes semi-synthétiques. Certains des principaux fabricants ont signalé des pertes importantes lors de la transformation de certains opioïdes semi-synthétiques<sup>16</sup>. Ces pertes expliquent la différence entre les quantités totales d'hydrocodone et d'oxycodone fabriquées et celles consommées, comme le montrent les figures 22 et 23.

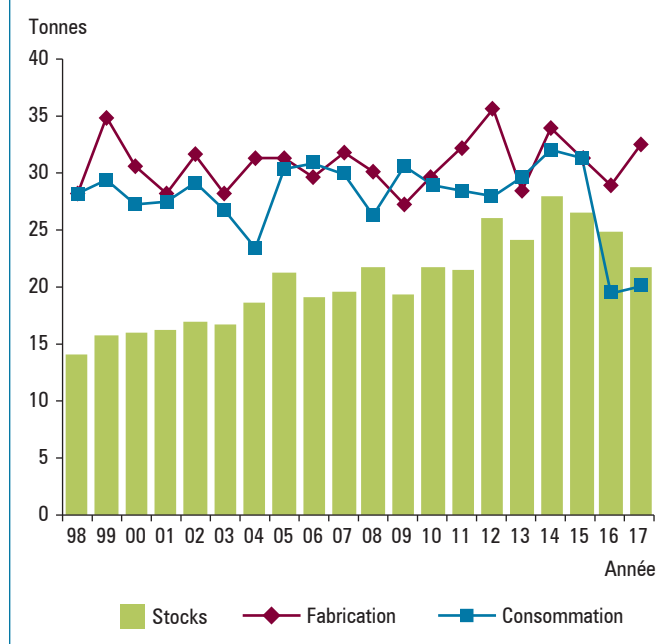
### Dihydrocodéine

61. La fabrication mondiale de dihydrocodéine a oscillé entre 27,1 et 35,7 tonnes au cours de la période de 20 ans, entre 1998 et 2017. En 2017, la quantité totale fabriquée à l'échelle mondiale s'est élevée à 32,5 tonnes (voir fig. 20). Les principaux pays qui ont continué de fabriquer des quantités importantes de dihydrocodéine ont été le Japon (12,6 tonnes, soit 38,8%), la Chine et le Royaume-Uni (6,1 tonnes, soit 18,9%, chacun) ainsi que l'Italie (4,1 tonnes, soit 12,8%), qui étaient ensemble à l'origine de 89,4% de la quantité totale fabriquée cette année-là. Les exportations mondiales de dihydrocodéine se sont élevées à 10,8 tonnes en 2017. Le principal pays exportateur a été l'Italie (4,1 tonnes, soit 38,1%), devant la Slovaquie (2 tonnes, soit 18,8%), le Royaume-Uni (1,7 tonne, soit 16,2%), la Hongrie (1,5 tonne, soit 13,8%), la France (1,1 tonne, soit 10,4%) et la Turquie (0,2 tonne, soit 2,2%). En 2017, la République de Corée a été le principal pays importateur de dihydrocodéine (4,6 tonnes, soit 50,6%). Les autres principaux importateurs ont été le Royaume-Uni (2,2 tonnes, soit 24,8% des importations totales), la Colombie (0,5 tonne, soit 5,8%), la France et l'Inde (0,4 tonne, soit 4,4%, chacune) et l'Italie (0,2 tonne, soit 2,6%).

62. La dihydrocodéine est consommée principalement sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961, qui ont représenté 91% de la consommation totale en 2017. En 2017, la fabrication de dihydrocodéine a atteint 32,5 tonnes. Les principaux pays consommateurs ont été, par ordre décroissant, le Japon, la République de Corée et le Royaume-Uni, qui ont utilisé ensemble plus d'une tonne de cette substance, soit 87%

<sup>16</sup>Les pertes de fabrication sont celles qui se produisent: a) lors du processus de raffinage d'un stupéfiant; b) lors du processus de transformation d'un stupéfiant en sels, isomères, esters et éthers, selon qu'il convient, conformément aux Tableaux; et c) lors de la fabrication de préparations autres que celles inscrites au Tableau III. Ces pertes peuvent être dues à la décomposition chimique d'un stupéfiant, à des fuites ou à l'évaporation, aux exigences de qualité ou à des accidents.

Figure 20. Dihydrocodéine: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1998-2017

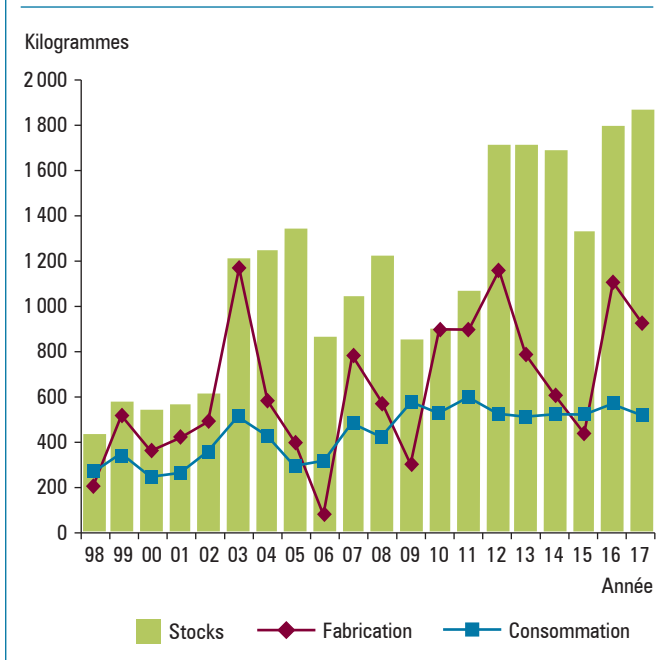


<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

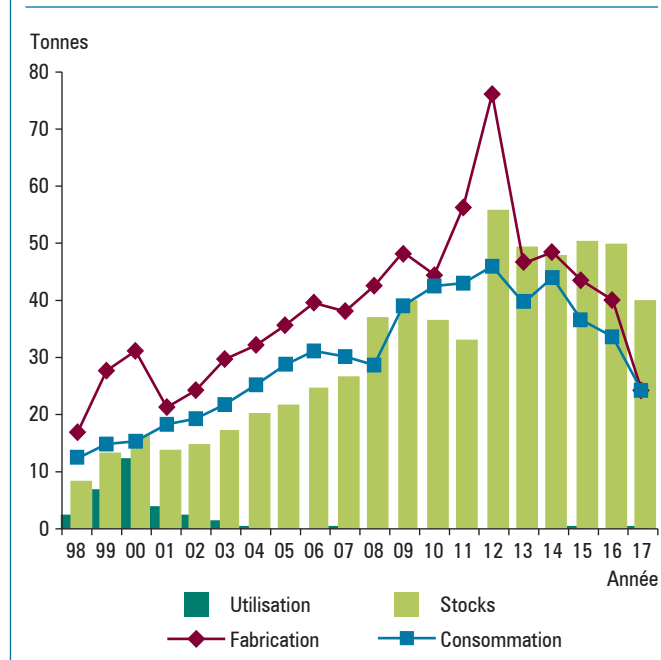
du total mondial. Cette même année, les stocks mondiaux de dihydrocodéine s'élevaient à 21,6 tonnes et étaient principalement détenus par le Japon (12,2 tonnes, soit 56,6%), le Royaume-Uni (3,9 tonnes, soit 18,1%), l'Italie (1,2 tonne, soit 5,6%) et la République de Corée (1,1 tonne, soit 5,2%).

### Éthylmorphine

63. La fabrication d'éthylmorphine a été caractérisée par une tendance générale à la baisse au cours de la période de 20 ans allant de 1998 à 2017; elle s'est stabilisée autour de 1 tonne pendant plusieurs années. En 2017, la quantité totale fabriquée était de 1,4 tonne, bien loin du chiffre record enregistré en 1997 (4,6 tonnes). La France a été le principal pays producteur en 2017 (1,2 tonne, soit 85%) ainsi que le premier pays exportateur avec 0,5 tonne, soit plus de 89% des exportations mondiales. La Suède a été le principal pays importateur de cette substance en 2017, avec 0,3 tonne, soit 50,8% des importations totales. La Belgique en a importé 0,2 tonne, soit 27,6%, tandis que la Pologne, la Finlande et Hong Kong (Chine) en ont importé des quantités très nettement inférieures à 0,1 tonne, soit 8%. L'éthylmorphine est principalement consommée sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 (environ 95% de la consommation totale). La consommation mondiale (consommation et fabrication de préparations inscrites au Tableau III) a atteint 775,5 kg en 2017. Les principaux pays consommateurs en 2017 ont été la Suède (241,1 kg, soit 31% du total mondial), la France (205 kg, soit 26%) et la Belgique (155,2 kg, soit

**Figure 21. Héroïne: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1998-2017**

<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

**Figure 22. Hydrocodone: fabrication, consommation, utilisation<sup>a</sup> et stocks<sup>b,c</sup> au niveau mondial, 1998-2017**

<sup>a</sup>Utilisation pour la fabrication d'autres stupéfiants.

<sup>b</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

<sup>c</sup>Des pertes considérables ont lieu pendant le processus de fabrication de cette substance. Cela explique l'existence de certains écarts entre les chiffres concernant la fabrication et ceux concernant la consommation et les stocks.

20%). En outre, des consommations inférieures à 50 kg ont été déclarées par la Pologne, la Hongrie, Hong Kong (Chine), la Tunisie et l'Inde, représentant au total 156,2 kg, soit 20,1 %. La même année, les stocks mondiaux d'éthylmorphine s'élevaient à 1,8 tonne; ils étaient principalement détenus par la France, l'Inde, la Hongrie et la Suède, qui détenaient chacune plus de 0,1 tonne et ensemble 1,5 tonne, soit 83 % des stocks mondiaux.

## Héroïne

64. Au cours des 20 dernières années, la fabrication licite d'héroïne a fluctué autour de 600 kg, avec des niveaux records de plus de 1 000 kg en 2003, en 2012 et en 2016. En 2017, un volume total de 929 kg a été fabriqué, principalement par la Suisse (531,8 kg, soit 57,2 %) et le Royaume-Uni (397,5 kg, soit 42,7 %) (voir fig. 21). Les deux principaux pays exportateurs d'héroïne sont restés le Royaume-Uni (466,6 kg, soit 66,2 % des exportations mondiales) et la Suisse (229,2 kg, soit 32,5 %). En 2017, le principal pays importateur a été la Suisse (435,5 kg, soit 56,2 %), devant l'Allemagne (178,5 kg, soit 23,1 %), les Pays-Bas (70,5 kg, soit 9 %), le Danemark (45,1 kg, soit 6 %), le Royaume-Uni (20,3 kg, soit 2,6 %), le Canada (14,1 kg, soit 1,8 %) et la Hongrie (8,7 kg, soit 1,1 %).

65. La consommation mondiale d'héroïne est restée relativement stable, s'établissant à 532,7 kg en 2017. La Suisse, où l'héroïne est prescrite aux toxicomanes chroniques dépendants aux opiacés, a déclaré cette année-là une

consommation de 256,9 kg (soit 48,2 % de la consommation mondiale). Les autres pays ayant signalé une consommation importante d'héroïne ont été les Pays-Bas (114,5 kg, soit 21,5 %), l'Allemagne (90,2 kg, soit 16,9 %) et le Royaume-Uni (32,4 kg, soit 6 %). Les stocks mondiaux d'héroïne ont augmenté en 2017, s'établissant à 1 865 kg, niveau le plus élevé jamais atteint. Des stocks importants étaient détenus cette année-là par la Suisse (1 142 kg, soit 61,2 % des stocks mondiaux), l'Espagne (199,9 kg, soit 10,7 %), les Pays-Bas (192 kg, soit 10,3 %), le Royaume-Uni (175,9 kg, soit 9,4 %), l'Allemagne (107,9 kg, soit 5,8 %) et le Danemark (36,3 kg, soit 2 %).

## Hydrocodone

66. La fabrication mondiale d'hydrocodone a baissé en 2017, pour s'établir à 24,1 tonnes, contre 39,7 tonnes l'année précédente, confirmant la tendance à la baisse qui a suivi l'atteinte du chiffre record de 75,9 tonnes en 2012 (voir fig. 22). Les États-Unis sont à l'origine de la quasi-totalité (99,9 %) de la fabrication mondiale.

67. La consommation mondiale d'hydrocodone a continué de diminuer en 2017, pour s'établir à 24,1 tonnes, contre 33,8 tonnes en 2016. Cette baisse, qui se confirme, est imputable au reclassement des associations médicamenteuses contenant de l'hydrocodone intervenu aux États-Unis en 2014, qui a entraîné une diminution des prescriptions



de préparations pharmaceutiques sous forme liquide ou de comprimés. Les États-Unis sont restés le plus grand consommateur d'hydrocodone en 2017, avec 24 tonnes, soit 99,2% de la quantité totale consommée dans le monde. Par le passé, ils se servaient de cette substance pour fabriquer de la thébaïne dans le but de produire d'autres stupéfiants; ils n'ont plus déclaré une telle utilisation après 2003 car, depuis la fin des années 90, l'extraction directe de thébaïne à partir de la paille de pavot a progressivement remplacé l'utilisation d'hydrocodone pour cet usage. Si les États-Unis ont consommé le plus gros de l'hydrocodone, ils en ont toutefois également exporté, presque exclusivement vers la Colombie (201 kg) et le Canada (66,2 kg). En 2017, les stocks mondiaux d'hydrocodone s'élevaient à 40,2 tonnes, détenus à plus de 99,3% par les États-Unis.

## Hydromorphe

68. La fabrication mondiale d'hydromorphe a fortement augmenté ces dernières années, pour atteindre 6,8 tonnes en 2013, niveau le plus élevé jamais enregistré. Elle est tombée à 5 tonnes en 2015, puis a augmenté de nouveau en 2016, pour s'établir à 6,3 tonnes, avant de diminuer à nouveau en 2017, pour s'établir à 5,8 tonnes. En 2017, les principaux pays fabricants ont été les États-Unis (3,5 tonnes, soit 60,6% du total mondial), le Royaume-Uni (1,1 tonne, soit 19,8%), la Slovaquie (0,4 tonne, soit 7,7%) et la Belgique (0,3 tonne, soit 5%). Les exportations totales d'hydromorphe ont diminué, pour s'établir à 2,9 tonnes en 2017. Les principaux pays exportateurs ont été le Royaume-Uni (1,2 tonne, soit 39,4% des exportations mondiales), les États-Unis (0,8 tonne, soit 27,3%) et la Suisse (0,5 tonne, soit 15,2%). En 2017, le Canada est resté le principal pays importateur (1,1 tonne, soit 35,8%); venaient ensuite l'Allemagne (0,9 tonne, soit 31%), la Suisse (0,3 tonne, soit 11,4%), l'Italie (0,2 tonne, soit 7,5%) et l'Autriche (0,1 tonne, soit 4%).

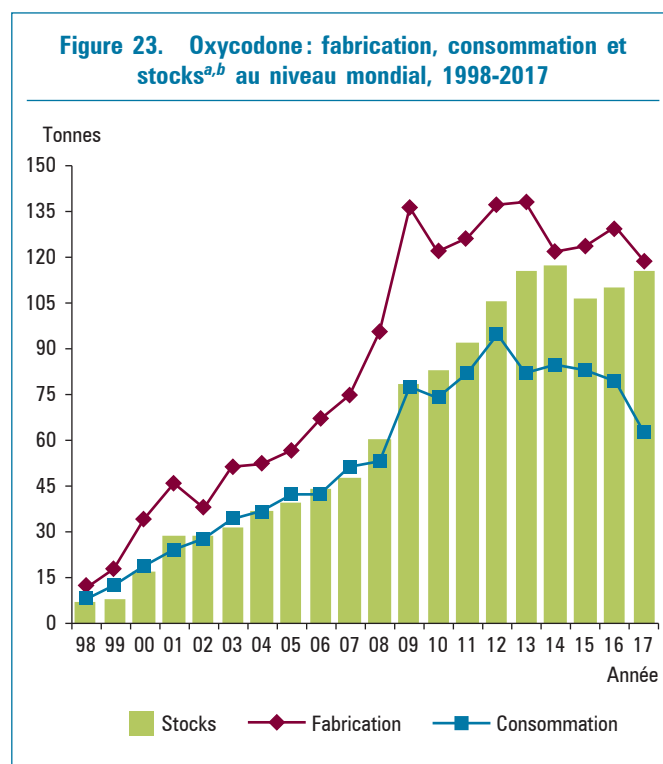
69. En 2017, la consommation d'hydromorphe est tombée à 3,3 tonnes. Les États-Unis ont de nouveau été le premier consommateur (1,4 tonne, soit 42,6% du total mondial), ils étaient suivis par le Canada (pratiquement 1 tonne, soit 29%) et l'Allemagne (0,6 tonne, soit 17%). Les stocks mondiaux d'hydromorphe ont augmenté en 2017, pour atteindre 7,8 tonnes, dont 4,3 tonnes (55,7%) détenues par les États-Unis, suivis par le Canada avec 1,1 tonne (14,3%) et par l'Allemagne avec 0,5 tonne (6,8%).

## Oxycodone

70. L'oxycodone est l'une des substances couramment mises en cause dans les cas de décès par surdose liés à l'usage abusif de médicaments délivrés sur ordonnance, en particulier en Amérique du Nord. La fabrication mondiale

d'oxycodone a fortement augmenté ces dernières années, le chiffre record de 138 tonnes ayant été atteint en 2013. Après avoir considérablement diminué en 2014 et 2015, elle a de nouveau augmenté en 2016 (130,1 tonnes), avant de chuter de nouveau en 2017, pour s'établir à 118,7 tonnes (voir fig. 23). Les fluctuations de la fabrication au cours des dernières années pourraient résulter des mesures de contrôle plus strictes mises en place dans certains pays où le risque de décès par surdose et d'usage d'oxycodone est élevé. En 2017, les États-Unis ont fabriqué 71,2 tonnes (60% de la fabrication totale mondiale); ils étaient suivis par la France (28,3 tonnes, soit 23,9%), le Royaume-Uni (12,4 tonnes, soit 10,5%), la Suisse (3,5 tonnes, soit 3%) et la Hongrie (1,4 tonne, soit 1,2%). La même année, les exportations ont atteint un niveau record, s'établissant à 37,5 tonnes. Cette hausse s'explique principalement par l'exportation de 8,3 tonnes des États-Unis vers le Royaume-Uni. Le Royaume-Uni est resté le principal pays exportateur (15,7 tonnes, soit 42% des exportations mondiales), devant les États-Unis (9,5 tonnes, soit 25,5%), la Suisse (3,1 tonnes, soit 8,3%), la France (2,8 tonnes, soit 7,4%), l'Allemagne (1,6 tonne, soit 4,3%) et les Pays-Bas (1,3 tonne, soit 3,5%). Les principaux pays importateurs étaient le Royaume-Uni (9,3 tonnes, soit 25,4%), l'Allemagne (5,6 tonnes, soit 15,4%), le Canada (3,5 tonnes, soit 9,5%) et la Suisse et la France (pratiquement 2,4 tonnes, soit 6,5%, chacune). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations d'oxycodone dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

Figure 23. Oxycodone : fabrication, consommation et stocks<sup>a,b</sup> au niveau mondial, 1998-2017

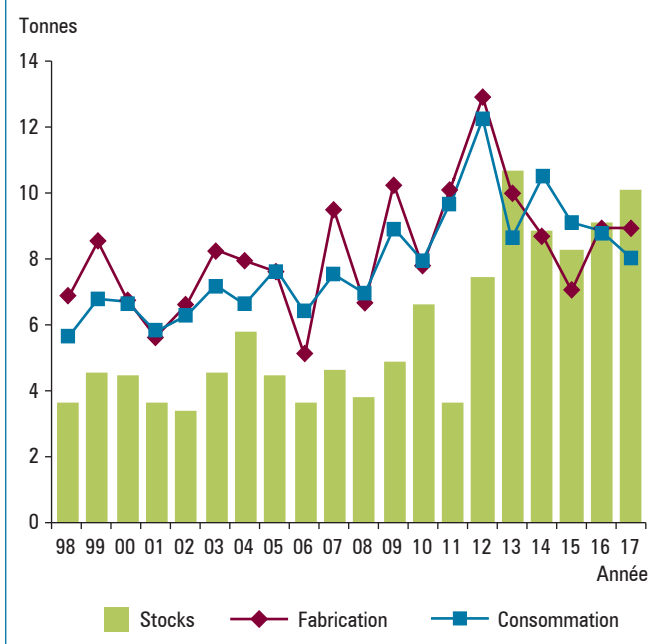


<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

<sup>b</sup>Des pertes considérables ont lieu pendant le processus de fabrication de cette substance. Cela explique l'existence de certains écarts entre les chiffres concernant la fabrication et ceux concernant la consommation et les stocks.



**Figure 24. Pholcodine : fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1998-2017**



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

71. Suivant la même tendance que la fabrication, la consommation mondiale d'oxycodone a également diminué en 2017, passant de 79,7 tonnes en 2016 à 62,6 tonnes en 2017. L'oxycodone est principalement consommée aux États-Unis (42,4 tonnes, soit 67,7 % du total mondial). Les autres principaux pays consommateurs en 2017 ont été, par ordre décroissant, le Canada (3,5 tonnes, soit 5,6 %), l'Allemagne (3,3 tonnes, soit 5,3 %), l'Australie (2,7 tonnes, soit 4,3 %), la France (1,6 tonne, soit 2,5 %), le Royaume-Uni (1,3 tonne, soit 2 %) et l'Italie (1,1 tonne, soit 1,8 %). Les stocks mondiaux d'oxycodone ont atteint 115,4 tonnes, dont 74,4 tonnes (64,3 % du total mondial) détenus par les États-Unis.

## Pholcodine

72. La fabrication et la consommation de pholcodine ont évolué de façon irrégulière au cours de la période de 15 ans allant de 2003 à 2017. La fabrication a chuté, passant de 12,9 tonnes en 2012 à 7 tonnes en 2015, puis est remontée à 8,9 tonnes en 2016 et s'est stabilisée à 9 tonnes en 2017 (voir fig. 24). Ces fluctuations pourraient être liées aux inquiétudes suscitées par le risque de réactions anaphylactiques (réactions allergiques graves) aux agents bloquants neuromusculaires utilisés lors des interventions chirurgicales. Ces craintes ont amené plusieurs pays à retirer la substance du marché. Toutefois, l'Agence européenne des médicaments a conclu, à l'issue d'un examen réalisé en 2012, que les preuves étaient faibles et

que les avantages de la pholcodine étaient supérieurs aux risques encourus. Elle a donc recommandé le maintien de toutes les autorisations de mise sur le marché des médicaments contenant de la pholcodine dans l'ensemble de l'Union européenne. En 2015, des anesthésistes australiens et néo-zélandais, se déclarant à leur tour inquiets, ont fait campagne pour que les antitussifs contenant de la pholcodine ne soient plus délivrés que sur ordonnance. En 2017, les principaux pays fabricants ont été la France (5,2 tonnes, soit 58,1 %), la Norvège (1,9 tonne, soit 21,6 %) et la Hongrie (1,5 tonne, soit 16,5 %). Les exportations totales de pholcodine ont diminué, passant de 9 tonnes en 2016 à 8 tonnes en 2017. Les principaux pays exportateurs étaient la France (3,9 tonnes, soit 49,2 % du total mondial), la Norvège (2,1 tonnes, soit 26 %) et l'Italie (1,1 tonne, soit 14,1 %). Les principales destinations étaient Hong Kong (Chine) (1,9 tonne, soit 31 %), l'Italie (1,1 tonne, soit 17,8 %), le Royaume-Uni (0,7 tonne, soit 11,8 %), l'Australie (0,5 tonne, soit 9 %) et la Norvège (0,4 tonne, soit 7 %). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de pholcodine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

73. La pholcodine est utilisée presque exclusivement (98,4 %) pour la fabrication de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961. En 2017, la consommation mondiale de pholcodine s'élevait à 8 tonnes. Les principaux consommateurs étaient Hong Kong (Chine) (2,6 tonnes, soit 32,5 %), l'Australie (1,3 tonne, soit 15,6 %) et l'Italie (1,1 tonne, soit 14,3 %). La même année, les stocks mondiaux de pholcodine se sont établis à 10,1 tonnes. Les pays détenant les stocks les plus importants étaient la Hongrie (2 tonnes, soit 19,8 %), Hong Kong (Chine) (1,7 tonne, soit 16,3 %), la France (1,3 tonne, soit 12,5 %), le Royaume-Uni (1,2 tonne, soit 12,3 %) et la Norvège (1 tonne, soit 9,9 %).

## Opioides synthétiques

74. Les opioides synthétiques servent à traiter la douleur chronique, modérée ou forte. Ils sont également utilisés comme inducteurs d'anesthésie générale et pour le traitement de certains états pathologiques tels que les troubles gastro-intestinaux. La méthadone est en outre utilisée dans le traitement des toxicomanies.

## Dextropropoxyphène

75. La fabrication mondiale de dextropropoxyphène a diminué à partir de 2003, année au cours de laquelle 349,6 tonnes avaient été fabriquées, jusqu'à devenir nulle en 2014. Elle est restée inexistante en 2015 et en 2016, avant d'augmenter de nouveau en 2017, avec la fabrication de 0,9 tonne. La baisse est attribuée au fait que cette

substance a été interdite dans plusieurs pays en raison d'inquiétudes quant à de graves effets secondaires. En mai 2013, le Ministère indien de la santé et de la famille a publié au journal officiel un avis par lequel il suspendait la fabrication, la vente et la distribution, dans le pays, du dextropropoxyphène et des préparations qui en contenaient. La fabrication, qui était presque entièrement concentrée en Inde, a donc diminué, pour s'établir à 49,1 tonnes en 2013. En 2017, seuls deux pays, l'Allemagne et Malte, ont fabriqué du dextropropoxyphène (0,5 tonne et 0,4 tonne, respectivement). La consommation n'a été que de 0,4 tonne et n'a concerné que le Royaume-Uni. Les stocks mondiaux s'élevaient à 17,4 tonnes, dont 84,4% étaient détenus par l'Inde (14,7 tonnes, soit 84,4%), suivie par le Royaume-Uni et la Turquie (0,5 tonne, soit 3%, chacun) et Malte (0,4 tonne, soit 2,6%) (voir fig. 25).

## Diphénoxylate

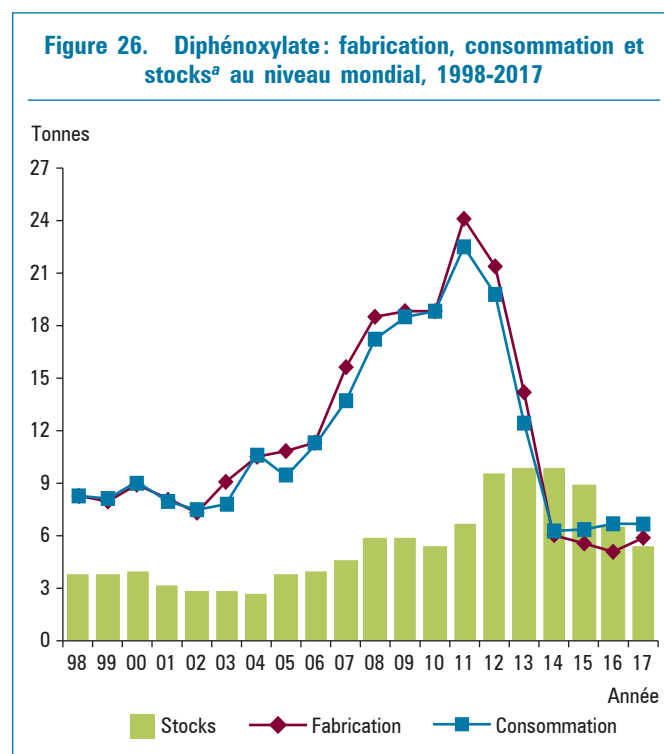
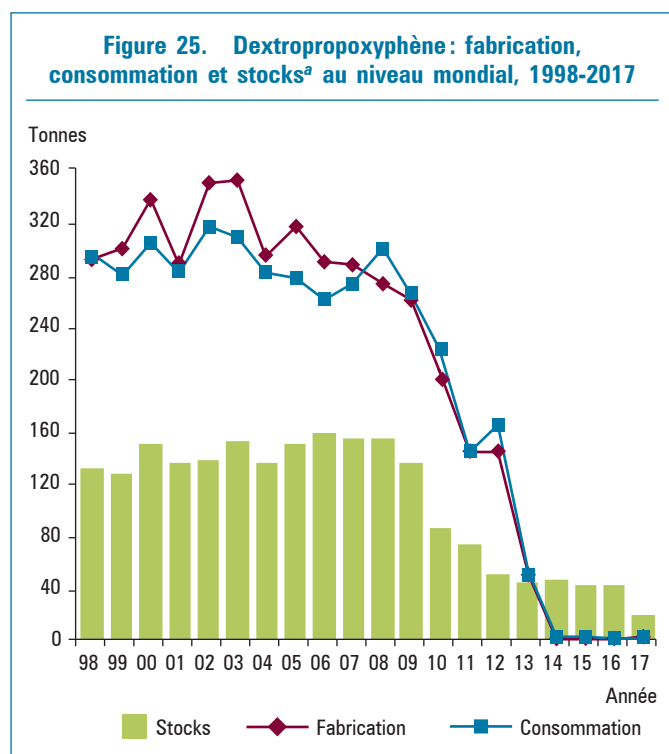
76. Le diphénoxylate est principalement utilisé comme agent antidiarrhéique. Il agit en réduisant l'activité intestinale. La fabrication mondiale de cette substance, qui a augmenté après 2003, avait atteint un record de 24,1 tonnes en 2011, mais a diminué ensuite, pour s'établir à 5 tonnes seulement en 2016 (voir fig. 26). Cette baisse entre 2011 et 2016 pourrait être liée à certaines mesures réglementaires adoptées par l'Inde en raison de craintes quant à un potentiel usage abusif. En 2017, la fabrication a augmenté pour atteindre 5,9 tonnes, les principaux producteurs étant l'Inde (2,6 tonnes, soit 44,3%), la Chine (2,4 tonnes, soit 39,8%) et les États-Unis (0,9 tonne, soit 15,8%). L'Inde a

également été le premier exportateur de cette substance (0,6 tonne, soit 94,2% des exportations mondiales). Le principal pays importateur cette même année a été la République islamique d'Iran (0,3 tonne, soit 50,2% des importations mondiales), suivie par l'Iraq (0,1 tonne, soit 14,6%) et le Pakistan avec près de 0,1 tonne, soit 14,3%.

77. Le diphénoxylate est consommé principalement sous forme de préparations inscrites au Tableau III de la Convention de 1961 (plus de 99% de la consommation totale en 2017). La consommation mondiale a atteint 6,7 tonnes en 2017. Les pays ayant déclaré avoir consommé les quantités les plus importantes en 2017 (consommation et fabrication de préparations inscrites au Tableau III) ont été l'Inde (3,7 tonnes, soit 55,7% du total mondial), la Chine (1,8 tonne, soit 26,5%) et les États-Unis (0,6 tonne, soit 9,2%). Cette même année, les stocks sont revenus à 5,5 tonnes, dont la majeure partie (75%) était détenue par l'Inde (4 tonnes, soit 75%), suivie par la Chine (0,8 tonne, soit 16,1%).

## Fentanyl

78. Employé comme analgésique, le fentanyl est 100 fois plus puissant que la morphine et n'est donc utilisé qu'à très faibles doses (par exemple de 0,005 à 0,1 mg sous forme injectable). Jusque dans les années 80, il servait surtout à induire l'anesthésie et, en association avec d'autres substances, à pratiquer une anesthésie équilibrée lors d'interventions chirurgicales de courte durée. Depuis le début des années 90, toutefois, les préparations de fentanyl à



libération contrôlée (dispositifs transdermiques) et les nouveaux modes d'administration, comme la pulvérisation sublinguale pour les patients atteints du cancer, sont de plus en plus utilisés partout dans le monde pour le traitement de la douleur forte.

79. La fabrication mondiale de fentanyl a augmenté rapidement entre 2000 et 2010, atteignant le niveau record de 4,2 tonnes cette dernière année. Elle est ensuite tombée à 2 tonnes en 2014, puis a fluctué avant de se redresser en 2017 pour s'établir à 2,7 tonnes (voir fig. 27). En 2017, les États-Unis ont été le premier fabricant de fentanyl (981,4 kg, soit 35,9 % de la production mondiale), suivis par l'Allemagne (559,6 kg, soit 20,4 %), l'Afrique du Sud (547,9 kg, soit 20,1 %) et la Belgique (525,4 kg, soit 19,2 %). Les principaux pays exportateurs ont été l'Allemagne (403,2 kg, soit 39,5 %), la Belgique (263 kg, soit 25,8 %), les États-Unis (200,3 kg, soit 19,6 %) et le Royaume-Uni (51,8 kg, soit 5,1 %). L'Allemagne a également été le principal pays importateur de fentanyl en 2017 (591,6 kg du total mondial, soit 40,9 %), devant l'Espagne (122 kg, soit 8,4 %), le Royaume-Uni (115,9 kg, soit 8 %), la France (72,8 kg, soit 5 %), l'Italie (69,3 kg, soit 4,8 %) et le Canada (59,4 kg, soit 4,1 %). On trouvera des données détaillées sur les exportations et les importations de fentanyl dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

80. Depuis 2006, la consommation mondiale de fentanyl a oscillé entre 1,2 et 1,8 tonne. Elle a été de 1 359 kg en 2017, contre 1 469 kg en 2016. La baisse de la fabrication et de la consommation de fentanyl tient peut-être aux

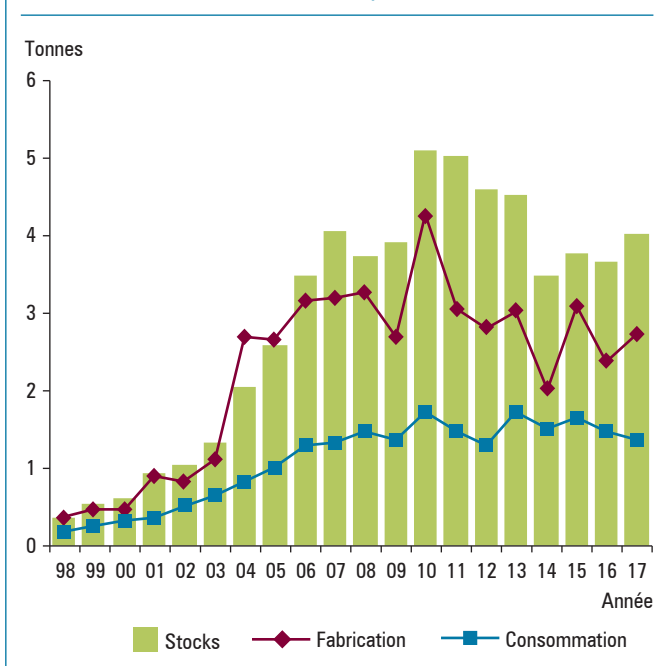
inquiétudes suscitées par l'augmentation du nombre de décès par surdose attribués à l'usage abusif de cette substance ou de substances apparentées, principalement en Amérique du Nord. Même si, bien souvent, les substances ayant entraîné des décès par surdose avaient été fabriquées illicitement et avaient fait l'objet d'un trafic, et n'avaient pas été nécessairement détournées après avoir été légalement prescrites, les autorités de certains pays ont appliqué de nouvelles restrictions à la prescription de fentanyl. En 2017, l'essentiel de la consommation mondiale de fentanyl (87 %) a été le fait de 16 pays, qui étaient tous des pays à revenu élevé. Les deux principaux consommateurs étaient les États-Unis (307,7 kg, soit 22,6 %) et l'Allemagne (283,3 kg, soit 20,8 %) (voir fig. 28). Les autres grands consommateurs étaient, par ordre décroissant, l'Espagne, la France, le Royaume-Uni, l'Italie, le Canada, les Pays-Bas, le Japon et la Belgique.

81. En 2017, les stocks mondiaux de fentanyl s'élevaient à 4 tonnes, chiffre en hausse par rapport à l'année précédente (3,6 tonnes), mais qui reste inférieur à celui de 2010 (5 tonnes). Ces stocks étaient détenus principalement par les États-Unis (1,3 tonne, soit 33,2 % du total), l'Allemagne (1,2 tonne, soit 29,5 %) et la Belgique (0,6 tonne, soit 14,9 %).

## Analogue du fentanyl

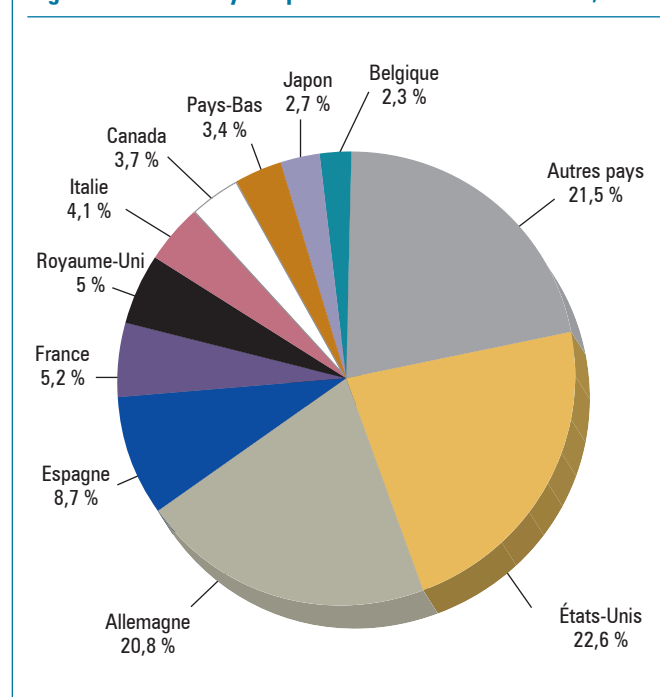
82. Les analogues du fentanyl, à savoir l'alfentanil, le rémifentanyl et le sufentanyl, sont utilisés essentiellement comme anesthésiques.

**Figure 27. Fentanyl: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1998-2017**



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

**Figure 28. Fentanyl: répartition de la consommation, 2017**



## Alfentanil

83. La fabrication mondiale d'alfentanil a connu des fluctuations importantes depuis 2002. En 2012, elle a atteint le chiffre record de 78,3 kg; en 2009, seuls 5,5 kg ont été fabriqués. En 2015, la fabrication mondiale d'alfentanil avait plus que triplé par rapport à 2014 (51,1 kg contre 15,2 kg); elle a chuté en 2016 pour s'établir à 17,2 kg et s'est stabilisée à 16,7 kg en 2017. Cette année-là, les deux seuls producteurs ont été la Slovaquie (12,3 kg, soit 73,8 % de la production mondiale) et les États-Unis (4,4 kg, soit 26,2 %).

84. En 2017, la consommation mondiale d'alfentanil (19,4 kg) a légèrement diminué par rapport à l'année précédente. Le Royaume-Uni a été le plus gros consommateur (9,5 kg, soit 48,9 % de la consommation mondiale), devant l'Allemagne (1,8 kg, soit 9,3 %), le Brésil (1,7 kg, soit 8,7 %), l'Italie<sup>17</sup> (1,4 kg, soit 7,2 %) et la France (1,1 kg, soit 5,8 %). Des informations détaillées sur la consommation des analogues du fentanyl figurent au tableau XIII.1 dans la quatrième partie. Entre 2015 et 2017, les stocks mondiaux d'alfentanil ont chuté de plus de 60 %, passant de 183,2 kg en 2015 à 67,4 kg en 2017. Avec un stock de 41,1 kg (soit 61 % des stocks mondiaux), la Belgique était le principal détenteur de cette substance, suivie de l'Allemagne (10,2 kg, soit 15,1 %), des États-Unis (5,8 kg, soit 8,6 %), et du Royaume-Uni (3,9 kg, soit 5,8 %); des quantités beaucoup plus faibles, par ordre décroissant, étaient détenues par l'Italie, la Suède, la Slovaquie et la Suisse pour un total de 3,9 kg, soit 5,8 % des stocks mondiaux.

## Rémifentanil

85. Le rémifentanil est un puissant analgésique opioïde synthétique à action brève administré aux patients pendant une intervention chirurgicale pour soulager la douleur et en complément des anesthésiques. Il est environ deux fois plus puissant que le fentanyl et de 100 à 200 fois plus puissant que la morphine. En 2002, 27 kg de rémifentanil avaient été fabriqués. Depuis, la fabrication de cette substance a beaucoup fluctué. Après avoir atteint le chiffre record de 111,8 kg en 2016, elle a diminué, pour s'établir à 84,1 kg en 2017 en raison principalement de la diminution considérable des quantités fabriquées en Belgique, qui était le principal pays de fabrication et d'exportation de cette substance ces dernières années. L'Espagne a été le premier fabricant (19,1 kg, soit 22,7 % de la production mondiale) devant le Royaume-Uni (18,9 kg, soit 22,4 %), la Chine (15,8 kg, soit 18,8 %), l'Argentine (10,8 kg, soit 12,8 %) et l'Afrique du Sud (8,6 kg, soit 10,2 %). La Belgique, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni ont été les principaux

pays exportateurs, avec au total 85,6 kg, soit 80,4 % des exportations mondiales. L'Italie a été le principal pays importateur, avec 54,3 kg, soit 46,4 % des importations mondiales, devant l'Allemagne (15 kg, soit 12,8 %), le Japon (8,4 kg, soit 7,2 %), la Serbie (6,3 kg, soit 5,4 %) et la République de Corée (4,7 kg, soit 4 %). Malgré la baisse de la fabrication, la consommation a augmenté, passant de 69,6 kg en 2016 à 90,4 kg en 2017. Les principaux consommateurs ont été la Chine (14,9 kg, soit 19,7 % de la consommation mondiale), l'Italie<sup>18</sup> (14,2 kg, soit 15,7 %), l'Allemagne (12,8 kg, soit 14,2 %), l'Espagne (8,6 kg, soit 9,5 %), le Japon (8,4 kg, soit 7,2 %) et le Brésil (4,8 kg, soit 5,3 %). En 2017, les stocks mondiaux de rémifentanil ont diminué, pour s'établir à 136,3 kg contre 141,1 kg en 2016. Les stocks mondiaux étaient détenus principalement par l'Italie<sup>18</sup> (52,5 kg, soit 38,5 %), la Chine (21,4 kg, soit 15,7 %), le Royaume-Uni (10,9 kg, soit 8 %), l'Allemagne (9,2 kg, soit 6,7 %), le Japon (6,3 kg, soit 4,7 %) et les États-Unis (4,8 kg, soit 3,5 %).

## Sufentanil

86. En 2017, la fabrication mondiale de sufentanil a diminué de près de moitié, s'établissant à 4 kg contre 7,8 kg en 2016. Les principaux fabricants ont été la Slovaquie (1,3 kg, soit 33,1 %), la Chine (1,2 kg, soit 29,3 %), les États-Unis (0,95 kg, soit 23,9 %) et la Belgique (0,5 kg, soit 13,7 %). Les principaux pays exportateurs ont été la Slovaquie (1,6 kg, soit 36,9 %), la Belgique (0,67 kg, soit 15,7 %), et le Royaume-Uni (0,6 kg, soit 14,1 %). En 2017, la consommation mondiale a augmenté pour s'établir à 4,9 kg, le niveau le plus élevé jamais enregistré. Les plus gros consommateurs de sufentanil ont été, par ordre décroissant, la Chine, l'Allemagne, la France, les États-Unis et le Canada, qui ont absorbé ensemble 4 kg, soit 88,8 % du total mondial. En 2017, les stocks mondiaux de sufentanil s'élevaient à 19,9 kg et étaient principalement détenus par les États-Unis (6,4 kg, soit 32,3 %), la Chine (6,3 kg, soit 31,6 %), la Belgique (2 kg, soit 9,8 %), l'Allemagne (1,8 kg, soit 9 %) et la Slovaquie (1,6 kg, soit 8 %).

## Cétobémidone

87. La kétobémidone est un puissant analgésique opioïde dont l'efficacité contre la douleur est comparable à celle de la morphine. Elle est fabriquée et utilisée pour l'essentiel par un petit nombre de pays européens. Globalement, sa consommation diminue d'année en année. La dernière année pour laquelle une fabrication a été déclarée était 2015 (365,8 kg). Les stocks ont connu des fluctuations, s'établissant à 142 kg en 2013, à 88 kg en 2014, à 196 kg en 2015, à 151,9 kg en 2016 et à 97,6 kg en 2017, ce qui est le niveau le plus faible

<sup>17</sup>Des précisions ont été demandées au Gouvernement concernant ces chiffres.

<sup>18</sup>Des précisions ont été demandées au Gouvernement concernant ces chiffres.



après 2014 depuis 20 ans. En 2017, seuls 49 kg ont été exportés, principalement par l'Allemagne (38,4 kg, soit 78,5%) et la France (9,4 kg, soit 19,2%). L'Allemagne détenait 67,7% des stocks mondiaux de cétoabémidone (66,1 kg); venaient ensuite la Suède (10,6 kg, soit 10,8%), la Norvège (9,9 kg, soit 10,1%) et le Danemark (5,5 kg, soit 5,6%).

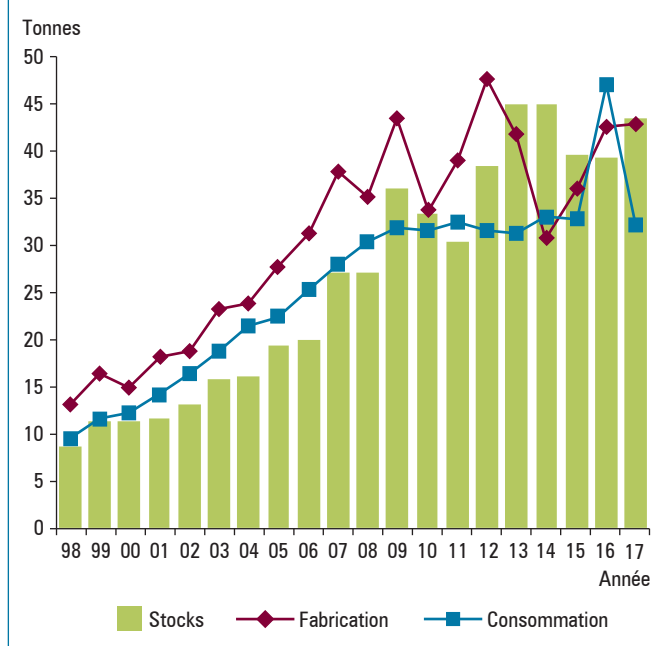
## Méthadone

88. À l'instar de la buprénorphine, placée sous contrôle en vertu de la Convention de 1971, la méthadone est parfois utilisée pour la prise en charge de la douleur mais sert avant tout à traiter la dépendance aux opioïdes. Comme le montre la figure 29, la consommation, la fabrication et les stocks ont augmenté régulièrement au cours de la période de 20 ans allant de 1998 à 2017, avec quelques fluctuations. La fabrication de méthadone est restée relativement stable, s'établissant à 42,8 tonnes en 2017. Les principaux producteurs ont été les États-Unis (21,8 tonnes, soit 50,9%) et la Suisse (14,7 tonnes, soit 34,3%), suivis par l'Allemagne (2,6 tonnes, soit 6,1%) et l'Inde (1,6 tonne, soit 3,7%). De plus faibles quantités ont été fabriquées par la Chine, la Slovaquie et le Royaume-Uni. En 2017, la Suisse est restée le principal exportateur de méthadone (10,5 tonnes, soit 55,8% du total mondial), devant les États-Unis (2,1 tonnes, soit 11,2%), l'Inde (1,4 tonne, soit 7,6%) et les Pays-Bas (1,2 tonne, soit 6,3%). Les principaux pays importateurs ont été le Canada (2,2 tonnes, soit 11,6% du total mondial), le Royaume-Uni (2 tonnes, soit 10,6%), le Viet Nam (1,6 tonne, soit 8,5%), la France (1,5 tonne, soit 7,9%), l'Allemagne et l'Italie (1,4 tonne, soit 7,5% chacune) et les Pays-Bas (1,1 tonne, soit 5,9%).

89. La méthadone a surtout été consommée dans un petit nombre de pays, avec des modes de consommation très variables. La consommation mondiale s'est établie à 32,1 tonnes en 2017, ce qui représente une diminution considérable par rapport à 2016, où elle était de 47,1 tonnes, ce qui s'explique par une forte baisse aux États-Unis et au Royaume-Uni (de 44% et de 82%, respectivement). Les principaux pays consommateurs ont été les États-Unis (14,6 tonnes, soit 45,6% de la consommation mondiale), le Canada (près de 2 tonnes, soit 6,2%), le Viet Nam<sup>19</sup> (1,7 tonne, soit 5,3%), l'Allemagne (1,7 tonne, soit 5,2%), l'Italie et la Chine (1,3 tonne, soit 4% chacune), et la France et l'Australie (1,1 tonne, soit 3,5%). Dans la plupart des cas, les niveaux de consommation étaient liés à la présence, ou à l'absence, de personnes s'injectant de la drogue. Dans d'autres cas, la consommation de méthadone (et de buprénorphine) paraissait faible ou nulle et les services de traitement de substitution aux opiacés semblaient rares ou inexistantes, alors même que des usagers de drogues pratiquaient l'injection.

<sup>19</sup>Ce chiffre a été calculé par l'OICS à partir des séries de données disponibles. La question est suivie avec le Gouvernement.

Figure 29. Méthadone : fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1998-2017



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

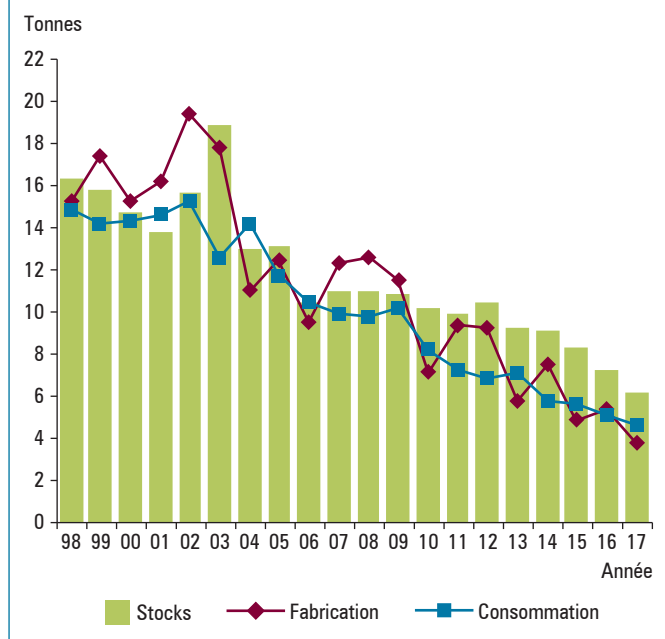
90. Les stocks de méthadone s'élevaient à 43,5 tonnes, détenus principalement par les États-Unis (15,9 tonnes, soit 36,6% des stocks mondiaux), la Suisse (12,6 tonnes, soit 28,9%) et l'Allemagne (4,5 tonnes, soit 10,3%). Les autres pays qui détenaient des stocks supérieurs à 1 tonne étaient, par ordre décroissant, la France, le Canada et l'Italie qui détenaient ensemble 10,2% du stock mondial.

## Péthidine

91. La fabrication de péthidine fluctue depuis 1995. Elle avait légèrement augmenté en 2014, pour atteindre 7,5 tonnes, mais elle est retombée à 5,1 tonnes en 2015. En 2017, elle a encore diminué, s'établissant à 3,8 tonnes (voir fig. 30). La consommation de cette substance, qui s'élevait à 15,3 tonnes en 2002, n'a cessé de reculer depuis lors pour s'inscrire à 4,7 tonnes en 2017. La péthidine est principalement utilisée pour soulager la douleur lors de l'accouchement. La baisse de sa consommation est imputable à plusieurs facteurs, comme sa faible puissance, sa courte durée d'action et sa toxicité particulière (cause de convulsions, de délires et d'autres réactions neuropsychologiques) par rapport à d'autres analgésiques opioïdes disponibles. La péthidine est considérée comme efficace pour traiter la douleur forte, mais sans intérêt pour la douleur chronique. C'est pour ces raisons que plusieurs pays ont strictement limité son usage, mais certains médecins continuent de l'utiliser comme puissant opioïde de première intention.



**Figure 30. Péthidine: fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1998-2017**



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

92. En 2017, la péthidine a été fabriquée essentiellement en Espagne (1 420 kg, soit 37,9% du total), en Slovaquie (1 096 kg, soit 29,2%), en Chine (801 kg, soit 21,4%), aux États-Unis (342,7 kg, soit 9,1%), et en Inde (91,1 kg, soit 2,4%). Les principaux pays exportateurs ont été la Slovaquie et l'Espagne (près de 1 400 kg, soit 34,7% chacune), devant le Royaume-Uni (371 kg, soit 9,4%), l'Allemagne (277 kg, soit 7%) et l'Autriche (189 kg, soit 4,8%). Les principaux pays importateurs de péthidine ont été le Royaume-Uni (565 kg, soit 16,7%), l'Autriche (311 kg, soit 9,2%), la République de Corée (226 kg, soit 6,7%), le Brésil (193 kg, soit 5,7%) et la Turquie (189 kg, soit 5,6%). La République islamique d'Iran, la Thaïlande, le Canada, le Ghana, l'Allemagne, la Suisse et les Pays-Bas, par ordre décroissant, ont importé des quantités supérieures à 100 kg mais inférieures à 5%. On trouvera des informations plus détaillées sur les exportations et les importations de péthidine dans les tableaux 3 et 4 de l'annexe IV.

93. La consommation de péthidine s'est élevée à 4,7 tonnes en 2017. Les principaux pays consommateurs ont été les États-Unis (604 kg, soit 12,7% de la consommation mondiale) et la Chine (572 kg, soit 12%). D'autres pays en ont consommé en plus petites quantités, notamment, par ordre décroissant, l'Afrique du Sud, le Brésil, le Canada, la Turquie, le Myanmar, la République de Corée, la République islamique d'Iran et l'Espagne. Compte tenu de la diminution générale de la fabrication et de la consommation, les stocks de péthidine ont continué de baisser, pour s'établir à 6,1 tonnes en 2017. Les stocks les plus importants

étaient détenus par les États-Unis (1 807 kg, soit 29,4% du total mondial), l'Allemagne (916 kg, soit 15%), la Chine (802 kg, soit 13%) et la Slovaquie (394 kg, soit 6,4%).

## Tilidine

94. Comme les années précédentes, l'Allemagne a été le seul producteur de tilidine en 2017. La fabrication a continué de fluctuer et s'est établie à 50,4 tonnes. Les exportations ont diminué, pour atteindre 52,6 tonnes. Étant donné qu'elle en était le seul fabricant, l'Allemagne est également restée le principal pays exportateur en 2017, avec 52,3% des exportations mondiales, ce qui est très en-deçà du niveau de 2012, année où l'Allemagne avait été à l'origine de 98% des exportations. En 2017, la Serbie a été le deuxième pays exportateur, avec 46,2% des exportations déclarées.

95. Après avoir atteint un record de 59,1 tonnes en 2012, la consommation de tilidine a chuté pour s'établir à 20 tonnes en 2013, avant d'augmenter à nouveau progressivement pour atteindre 30,2 tonnes en 2017. La tilidine est essentiellement consommée en Allemagne (28 tonnes, soit 92,9%) et en Belgique (2 tonnes, soit 6,8%). En 2017, la quasi-totalité des stocks mondiaux de tilidine (54,6 tonnes, soit 90% du total mondial) étaient détenus par l'Allemagne.

## Trimépidine

96. Avant 2012, la quantité de trimépidine fabriquée avait beaucoup fluctué plusieurs années durant; de 2012 à 2017, elle a été relativement stable, autour de 200 kg. Elle s'est élevée à 211,2 kg en 2017. Les seuls fabricants ont été la Fédération de Russie (184,7 kg, soit 87,5% du total mondial) et l'Ukraine (26,5 kg, soit 12,5%). La trimépidine a été découverte aux alentours de 1945 dans l'Union des Républiques socialistes soviétiques (URSS), où sa consommation était traditionnellement concentrée. Après l'effondrement de l'URSS, les États postsoviétiques en sont restés les principaux consommateurs et importateurs.

97. En 2016, le plus gros pays exportateur de trimépidine a été la Fédération de Russie (46,6 kg, soit 33,2% des exportations mondiales), devant l'Ukraine (31,9 kg, soit 22,7%), la Lettonie (28,9 kg, soit 20,6%), l'Inde (20,7 kg, soit 14,7%) et la Slovaquie (12,3 kg, soit 10,7%). Les principaux pays importateurs en 2017 ont été la Lettonie (56,9% des importations mondiales), la Slovaquie (15,2%), le Bélarus (13%) et l'Ouzbékistan (5,5%). En 2017, les stocks s'établissaient à 307,5 kg et étaient principalement détenus par la Fédération de Russie (169,4 kg, soit 55,1%), la Lettonie (49,4 kg, soit 16,1%), le Kazakhstan (54 kg, soit 17,5%), le Bélarus (20,2 kg, soit 6,6%) et l'Ukraine (19,5 kg, soit 6,4%). L'Ouzbékistan et la Slovaquie détenaient chacun des quantités inférieures à 5%.

## Analgésiques opioïdes placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1971

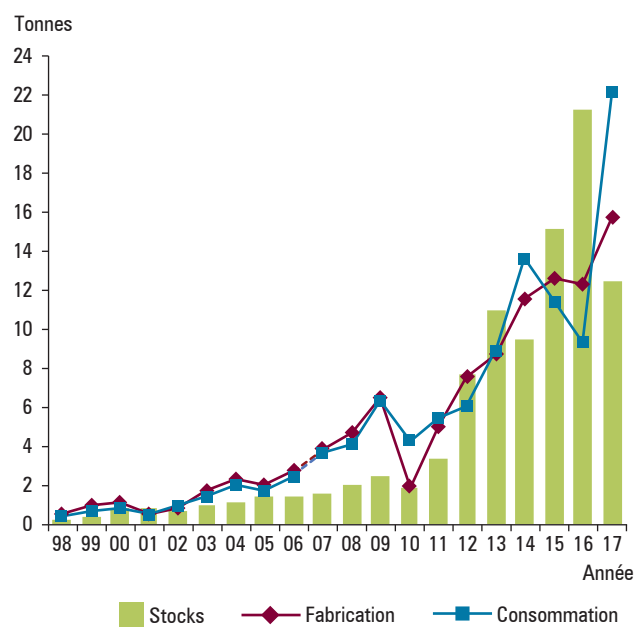
98. La buprénorphine et la pentazocine sont des analgésiques opioïdes placés sous contrôle en vertu de la Convention de 1971. Quelques informations sont fournies sur ces opioïdes dans la présente publication; des observations plus détaillées sur les statistiques s'y rapportant figurent dans le rapport technique de l'OICS sur les substances psychotropes<sup>20</sup>.

### Buprénorphine

99. La buprénorphine est un agoniste opioïde utilisé comme analgésique ainsi que pour les cures de désintoxication et le traitement de substitution en cas de dépendance aux opioïdes. Elle produit des effets analogues à ceux des autres opioïdes, mais moindres que ceux de l'héroïne. C'est pourquoi elle sert à provoquer chez les personnes dépendantes aux opioïdes un effet agoniste suffisant pour les amener à cesser l'usage abusif d'opioïdes sans souffrir de symptômes de manque. La fabrication mondiale de buprénorphine n'a cessé d'augmenter depuis la fin des années 90 (excepté en 2010, où elle a fortement diminué) et a atteint le niveau record de 12,6 tonnes en 2015. La fabrication est restée stable en 2016, s'établissant à 12,3 tonnes, avant d'augmenter en 2017 pour atteindre 15,8 tonnes (voir fig. 31). Les principaux producteurs en 2017 étaient le Royaume-Uni (9,7 tonnes, soit 62 % de la fabrication mondiale), les États-Unis (1,9 tonne soit 12,3 %), la Tchèque (1,4 tonne, soit 9,4 %), la Belgique (1,1 tonne, soit 7,3 %) et l'Inde (0,6 tonne, soit 4 %). En 2017, les principaux exportateurs étaient, par ordre décroissant, le Royaume-Uni, la Tchèque, l'Allemagne, la Belgique, les États-Unis, la France, la Suisse et l'Australie. Les principaux importateurs étaient, par ordre décroissant, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les États-Unis, la France, la Tchèque, l'Australie, l'Espagne et le Canada.

<sup>20</sup>E/INCB/2018/3.

Figure 31. Buprénorphine : consommation mondiale calculée<sup>a</sup>, fabrication et stocks déclarés<sup>b</sup>, 1998-2017



<sup>a</sup>La consommation mondiale approximative a été calculée sur la base de données statistiques communiquées par les gouvernements.

<sup>b</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année; les données sont communiquées volontairement et peuvent par conséquent être incomplètes.

### Pentazocine

100. La pentazocine est un analgésique opioïde dont les propriétés et les utilisations sont semblables à celles de la morphine. En 2017, la fabrication mondiale de pentazocine a chuté pour atteindre 1,8 tonne, l'Inde étant à l'origine de la majorité (1,2 tonne, soit 67,1 % de la fabrication mondiale) suivie par la Chine (350 kg, soit 18,9 %) et l'Italie 257 kg, soit 13,9 %. En 2017, l'Inde a également été le premier exportateur de pentazocine (565 kg, soit 70 % des exportations totales) devant l'Italie (158 kg, soit 20 %). Les principaux importateurs ont été le Nigéria (402 kg, soit 63 % des importations totales), le Japon (107 kg, soit 16,9 %), le Canada (52 kg, soit 8,2 %) et le Portugal (28 kg, soit 4,4 %).

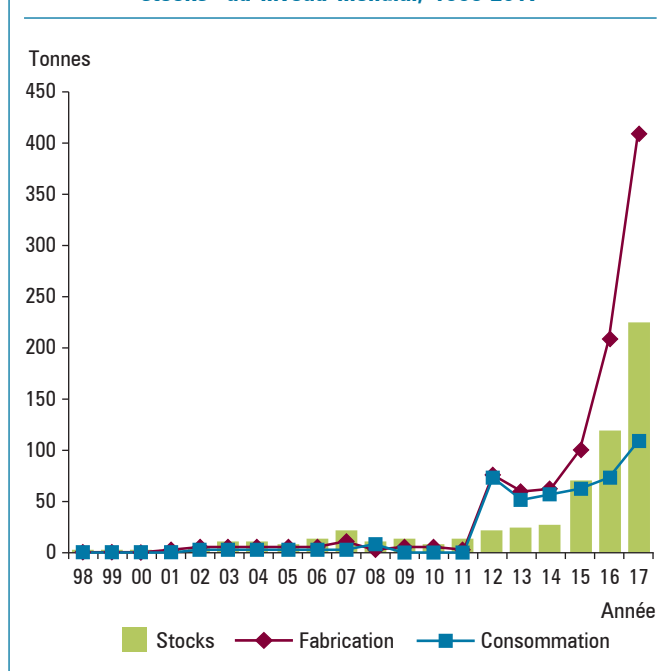
## Cannabis

101. L'utilisation licite de cannabis a considérablement augmenté depuis 2000. Auparavant, elle était limitée à la recherche scientifique et n'était déclarée que par les États-Unis. Depuis 2000, un nombre croissant de pays ont commencé à utiliser le cannabis et des extraits de cannabis<sup>21</sup> à des fins médicales et pas seulement pour la

<sup>21</sup>Dans les rapports statistiques communiqués à l'OICS, les données relatives aux extraits de cannabis sont exprimées en termes de cannabis, par application des facteurs de conversion publiés par l'OICS dans la liste des stupéfiants placés sous contrôle international (« Liste jaune »).

recherche. La production totale, qui était de 1,4 tonne en 2000, s'est établie à 406,1 tonnes en 2017 (voir fig. 32). Dans la mesure où la culture licite du cannabis à des fins médicales et scientifiques s'est considérablement accrue ces dernières années et où les procédés de fabrication et de mesure des rendements ne sont pas normalisés, des précisions ont été demandées aux gouvernements au sujet de certaines données pour assurer la cohérence. En 2017, le Royaume-Uni a été le principal producteur, avec 258,4 tonnes de préparations pharmaceutiques contenant des extraits de cannabis (soit 63,6 % du total mondial),

**Figure 32. Cannabis : production<sup>a</sup>, consommation et stocks<sup>b</sup> au niveau mondial, 1998-2017**



<sup>a</sup>Les chiffres concernant la production en 2016 et 2017, qui sont inclus dans le total, font l'objet d'une nouvelle demande auprès du Gouvernement du Royaume-Uni.

<sup>b</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

devant le Canada (131,4 tonnes, soit 32,4%) et Israël (10,4 tonnes, soit 2,6%). Dix autres pays ont fabriqué des quantités inférieures à 5 tonnes soit, par ordre décroissant, les Pays-Bas, l'Espagne, le Chili, l'Autriche, la Suisse, l'Australie, la Tchéquie, les États-Unis, l'Italie et le Lesotho (voir le tableau 1 ci-dessous). Les chiffres relatifs à la fabrication contenus dans le tableau ci-dessous sont présentés tels qu'ils ont été reçus. Il convient de noter que les quantités utilisées pour extraire les cannabinoïdes de la plante de cannabis peuvent varier fortement en fonction des méthodes utilisées.

**Tableau 1. Culture de la plante de cannabis et production de cannabis, 2015-2017**

| Pays <sup>a</sup> | Année | Superficie récoltée (hectares) | Quantité produite (kilogrammes) |
|-------------------|-------|--------------------------------|---------------------------------|
| Australie         | 2015  | n.d.                           | n.d.                            |
|                   | 2016  | n.d.                           | n.d.                            |
|                   | 2017  | . <sup>b</sup>                 | 224                             |
| Autriche          | 2015  | 0,04                           | 59                              |
|                   | 2016  | 0,09                           | 116                             |
|                   | 2017  | ..                             | 259                             |
| Canada            | 2015  | ..                             | 48 491                          |
|                   | 2016  | 10,74                          | 80 816                          |
|                   | 2017  | 20,20                          | 131 437                         |
| Chili             | 2015  | ..                             | 36                              |
|                   | 2016  | 1,00                           | 1 416                           |
|                   | 2017  | 1,00                           | 444                             |

| Pays <sup>a</sup>     | Année       | Superficie récoltée (hectares) | Quantité produite (kilogrammes) |
|-----------------------|-------------|--------------------------------|---------------------------------|
| Colombie              | 2015        | n.d.                           | n.d.                            |
|                       | 2016        | n.d.                           | n.d.                            |
|                       | 2017        | 0,36 <sup>c</sup>              | ..                              |
| Espagne               | 2015        | n.d.                           | n.d.                            |
|                       | 2016        | n.d.                           | n.d.                            |
|                       | 2017        | 0,66                           | 2 079 <sup>d</sup>              |
| États-Unis            | 2015        | ..                             | 566 <sup>e</sup>                |
|                       | 2016        | ..                             | ..                              |
|                       | 2017        | ..                             | 74 <sup>e</sup>                 |
| Israël                | 2015        | 7,45                           | 7 758                           |
|                       | 2016        | 8,45                           | 9 263                           |
|                       | 2017        | 9,03                           | 10 424                          |
| Italie                | 2015        | ..                             | ..                              |
|                       | 2016        | ..                             | 315                             |
|                       | 2017        | ..                             | 60                              |
| Japon                 | 2015        | 0,57                           | ..                              |
|                       | 2016        | 0,58                           | ..                              |
|                       | 2017        | 0,05                           | ..                              |
| Lesotho               | 2015        | n.d.                           | n.d.                            |
|                       | 2016        | n.d.                           | n.d.                            |
|                       | 2017        | 9,00                           | 16                              |
| Pays-Bas              | 2015        | 0,50                           | 1 100                           |
|                       | 2016        | 0,50                           | 1 460                           |
|                       | 2017        | ..                             | 2 385                           |
| Portugal              | 2015        | 15,00                          | 169                             |
|                       | 2016        | 7,00                           | 21 000                          |
|                       | 2017        | ..                             | ..                              |
| Royaume-Uni           | 2015        | ..                             | 41 706                          |
|                       | 2016        | 117,00                         | 95 000 <sup>f</sup>             |
|                       | 2017        | 37,90                          | 258 378                         |
| Suisse                | 2015        | ..                             | 315                             |
|                       | 2016        | ..                             | 453                             |
|                       | 2017        | ..                             | 230                             |
| Tchéquie <sup>g</sup> | 2015        | n.d.                           | n.d.                            |
|                       | 2016        | ..                             | 46                              |
|                       | 2017        | ..                             | 95                              |
| Uruguay               | 2015        | n.d.                           | n.d.                            |
|                       | 2016        | —                              | —                               |
|                       | 2017        | —                              | —                               |
| <b>Total</b>          | <b>2015</b> | <b>23,56</b>                   | <b>100 201</b>                  |
|                       | <b>2016</b> | <b>145,36</b>                  | <b>209 884</b>                  |
|                       | <b>2017</b> | <b>78,20</b>                   | <b>406 104</b>                  |

*Note* : Les deux points ( . ) indiquent que des informations statistiques ont été fournies mais que des données n'ont pas été présentées à ce sujet. Un tiret (—) signifie que la quantité est nulle.

n.d. indique qu'aucune culture licite de cannabis n'a été signalée dans l'année en question.

<sup>a</sup>Outre les 17 pays mentionnés dans ce tableau, l'Afrique du Sud et Malte ont fourni des évaluations pour 2018 et/ou 2019 concernant la culture de la plante de cannabis et la production de cannabis.

<sup>b</sup>Seul le nombre de plants de cannabis a été déclaré; les données concernant la superficie ensemencée et récoltée n'ont pas été fournies.

<sup>c</sup>Les données communiquées concernent uniquement la superficie ensemencée à des fins scientifiques et ne sont pas incluses dans le total mondial.

<sup>d</sup>La quantité fabriquée est utilisée exclusivement à des fins de recherche.

<sup>e</sup>Les chiffres ne portent que sur la culture du cannabis autorisée au niveau fédéral et qui ont été fournis par le Gouvernement avec les informations statistiques communiquées chaque année.

<sup>f</sup>Les chiffres pour 2016 et 2017 font l'objet d'une nouvelle demande auprès du Gouvernement.

<sup>g</sup>Depuis le 17 mai 2016, "Tchéquie" est la forme courte utilisée à l'Organisation des Nations Unies à la place de "République tchèque".

102. Le Royaume-Uni est resté le principal pays exportateur de cannabis (4,9 tonnes, soit 69,1 % des exportations mondiales), principalement sous forme d'extraits de cannabis ou de préparations pharmaceutiques contenant des extraits de cannabis. Il était suivi par les Pays-Bas (1,3 tonne, soit 18,1 %), le Canada (393 kg, soit 5,5 %) et l'Autriche (263 kg, soit 3,6 %). Les pays ayant exporté moins de 100 kg chacun étaient, par ordre décroissant, l'Allemagne, le Danemark, le Portugal, les États-Unis, la

Belgique et Israël. En 2017, les États-Unis ont importé presque 14 tonnes de cannabis (66,9 % du total mondial), suivis par l'Allemagne (4,5 tonnes, soit 21,8 %) et l'Italie (0,7 tonne, soit 3,5 %). Des quantités plus faibles mais supérieures à 100 kg ont été importées par les Pays-Bas, l'Espagne et la Suisse. Les stocks étaient essentiellement détenus par le Royaume-Uni (213,2 tonnes, soit 94,6 %), suivi par le Canada (8,2 tonnes, soit 3,6 %), Israël (près de 1,5 tonne, soit 0,7 %) et les Pays-Bas (1,4 tonne, soit 0,6 %).

## Feuille de coca et cocaïne

### Feuille de coca

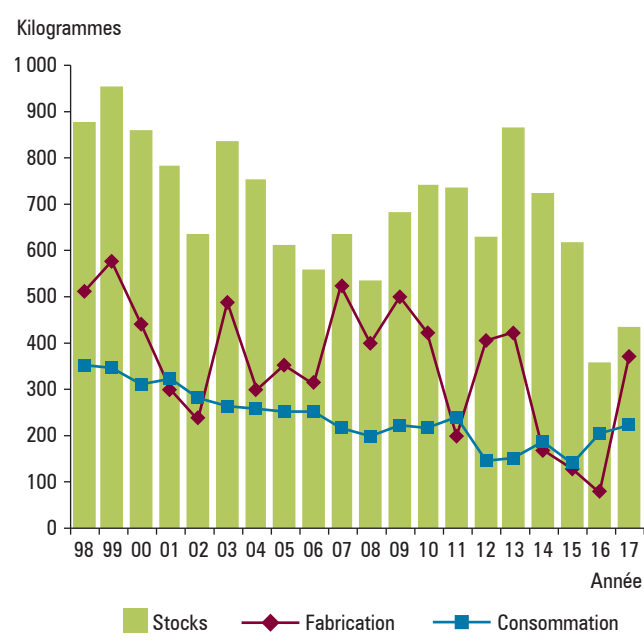
103. Le Pérou est depuis 2000 le seul pays exportateur de feuille de coca sur le marché mondial. Au moment de l'élaboration du présent rapport, il n'avait pas fourni de données relatives à la production pour 2017, mais avait indiqué avoir exporté 147,3 tonnes, chiffre comparable à ceux des années précédentes. Les États-Unis ont été le seul pays importateur de feuille de coca, et celui qui en a le plus utilisé (611,4 tonnes, soit 82,9 %). Le Pérou en a utilisé 125,3 tonnes, soit 17 %. Les États-Unis s'en servent pour l'extraction d'aromatisants et, accessoirement, la fabrication de cocaïne. Les importations de ce pays sont tombées à 90,9 tonnes en 2017. Les stocks de feuille de coca étaient détenus principalement par les États-Unis (82,9 %) et le Pérou (17 %). L'autre grand producteur licite de feuille de coca, l'État plurinational de Bolivie, a fourni à l'OICS une estimation de la superficie des terres consacrées à la culture du cocaïer (16 643 hectares) et des chiffres provisoires relatifs à la production (23 417 tonnes) en 2017. Dans ce pays, la culture du cocaïer pour la mastication de la feuille de coca, ainsi que sa consommation et son utilisation à l'état naturel à des fins culturelles et médicinales, telles que la préparation d'infusions, sont autorisées, conformément à la réserve que le pays a formulée en 2013 lorsqu'il a adhéré de nouveau à la Convention de 1961 telle que modifiée par le Protocole de 1972.

### Cocaïne

104. La fabrication licite mondiale de cocaïne a continué de fluctuer, comme elle le fait depuis plus de 20 ans, pour atteindre 370,9 kg en 2017 (voir fig. 33). Les principaux pays producteurs ont été les États-Unis (259 kg, soit 69,8 %) et le Pérou (111,8 kg, soit 30,1 %). En 2017, le principal pays exportateur a été le Royaume-Uni (90,3 kg, soit 82,1 % des exportations mondiales), devant les Pays-Bas (12,9 kg, soit 11,9 %). La Suisse, l'Allemagne et le Pérou ont exporté des quantités plus faibles mais supérieures à 1 kg. Les Pays-Bas ont été le principal pays importateur (32 kg, soit 30,1 %

des importations mondiales de cocaïne en 2017), devant l'Australie (15,2 kg, soit 14,3 %), le Canada (12,4 kg, soit 11,7 %), la Suisse (7,8 kg, soit 7,4 %) et la Belgique (5,5 kg, soit 5,1 %). La consommation licite de cocaïne, en baisse depuis plusieurs années, en particulier depuis 2011, était tombée à 138 kg en 2015, mais elle a recommencé à augmenter en 2016, pour atteindre 222 kg en 2017. Le principal pays consommateur a été le Royaume-Uni (125,2 kg, soit 56,4 %), devant les États-Unis (25,2 kg, soit 11,4 %), les Pays-Bas (12,1 kg, soit 5,4 %), la Belgique (7,2 kg, soit 3,3 %), l'Australie (7,1 kg, soit 3,2 %) et le Canada (7 kg, soit 3,1 %). Les stocks les plus importants étaient détenus par le Pérou (176,7 kg, soit 40,7 %), les États-Unis (91 kg, soit 21 %), la Fédération de Russie (46,3 kg, soit 10,7 %), le Royaume-Uni (32,1 kg, soit 7,4 %), le Canada (14,8 kg, soit 3,4 %) et le Japon (14,1 kg, soit 3,2 %).

Figure 33. Cocaïne : fabrication, consommation et stocks<sup>a</sup> au niveau mondial, 1998-2017



<sup>a</sup>Stocks au 31 décembre de chaque année.

## Tendances de la consommation d'analgésiques opioïdes

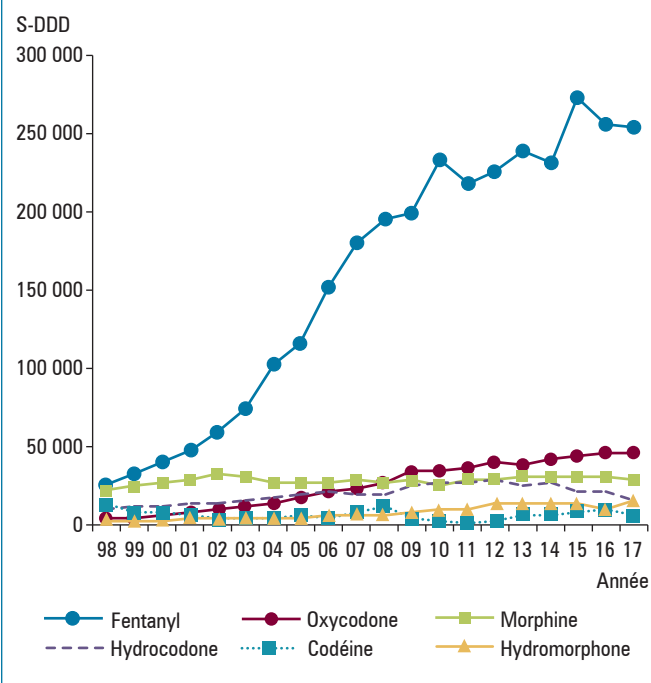
105. L'analyse des tendances en matière de fabrication, d'exportation, d'importation et de consommation des différentes substances est présentée ci-dessus. Pour pouvoir se faire une idée générale de l'évolution de la consommation des diverses substances et comprendre comment et pourquoi la consommation de certaines d'entre elles diminue ou augmente, il importe de les appréhender de façon globale, en particulier pour ce qui est des analgésiques opioïdes utilisés dans le cadre de la prise en charge de la douleur. L'analyse qui suit se fonde sur la consommation des principaux analgésiques opioïdes (codéine, fentanyl, hydrocodone, hydromorphone, morphine et oxycodone), exprimée en doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD)<sup>22</sup>.

106. Les pays ayant signalé la consommation moyenne la plus élevée d'opioïdes pour le traitement de la douleur pour la période 2015-2017 étaient les États-Unis (32 394 S-DDD), l'Allemagne (26 237 S-DDD), l'Autriche (20 284 S-DDD), le Canada (19 925 S-DDD), et la Belgique (17,307 S-DDD).

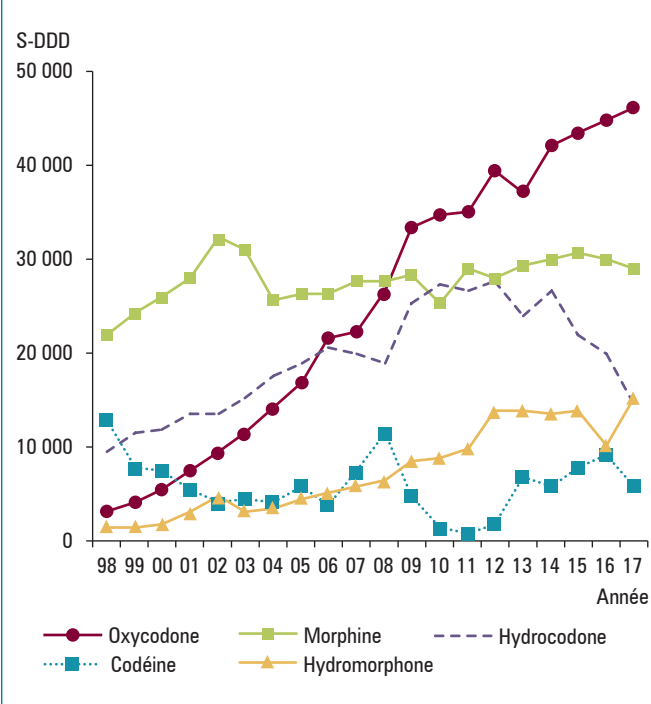
107. Lorsqu'on compare les tendances relatives à la consommation de chaque substance (voir fig. 34 et 35), il apparaît clairement que la consommation de fentanyl a connu une croissance exponentielle au cours des 20 dernières années. La consommation d'oxycodone est moins importante que celle du fentanyl; toutefois, elle a augmenté et, depuis 2009, elle a remplacé la morphine à la deuxième place du classement des opioïdes les plus consommés, atteignant un niveau record en 2017, à 45 661 S-DDD. En revanche, la consommation de morphine est restée relativement stable depuis la fin des années 90. Elle a légèrement diminué en 2017, s'établissant à 29 061 S-DDD contre 30 009 en 2016. La consommation d'hydrocodone a augmenté pendant plusieurs années mais a commencé à baisser récemment. Après avoir diminué en 2016, la consommation d'hydromorphone a augmenté de nouveau en 2017 pour atteindre un niveau de 13 527 S-DDD. Les États-Unis ont concentré 99,2% de la consommation d'hydrocodone, alors que la consommation de fentanyl n'a pas été le fait d'un seul pays. Même si la consommation mondiale de fentanyl a diminué en 2017, principalement en Amérique du Nord, on a observé une augmentation importante dans divers pays de toutes les autres régions.

<sup>22</sup>La liste des doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques (S-DDD) et une explication de cette notion figurent dans les notes afférentes aux tableaux XIV.1.a à i, XIV.2 et XIV.3 dans la quatrième partie.

**Figure 34. Consommation de codéine, de fentanyl, d'hydrocodone, d'hydromorphone, de morphine et d'oxycodone, exprimée en S-DDD, 1998-2017**



**Figure 35. Consommation de codéine, d'hydrocodone, d'hydromorphone, de morphine et d'oxycodone, exprimée en S-DDD (à l'exclusion du fentanyl), 1998-2017**





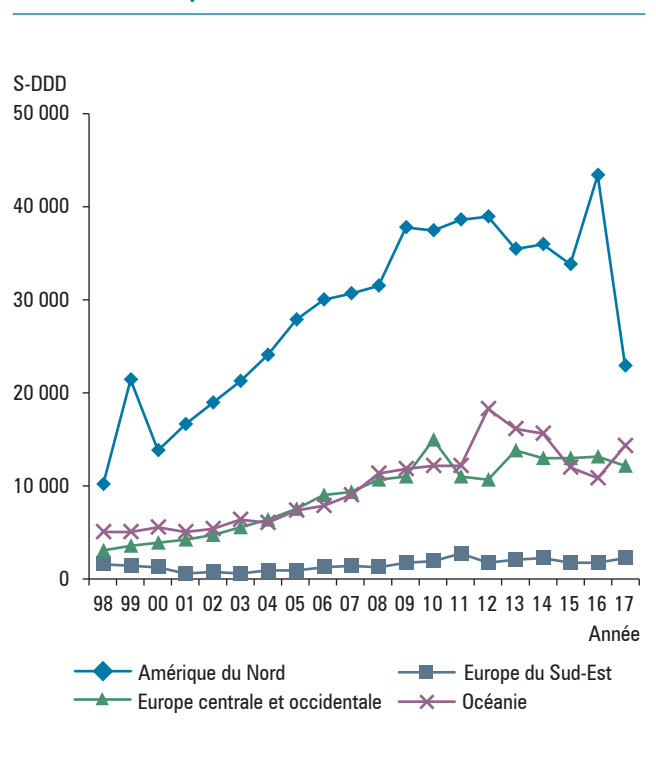
108. L'analyse par région confirme les écarts en matière de consommation d'analgésiques opioïdes (voir fig. 36 à 39). La consommation signalée par les pays d'Amérique du Nord, d'Océanie et d'Europe occidentale porte la moyenne régionale à un niveau dépassant 10 000 S-DDD (22 874, 14 241 et 12 230 S-DDD, respectivement). Les figures 36 et 37, présentant la tendance sur 20 ans, indiquent une forte diminution des doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques en Amérique du Nord, où le niveau de consommation d'opioïdes pour le traitement de la douleur est le plus élevé du monde. Cette baisse est surtout le fait des États-Unis, qui ont signalé une consommation de 24 929 S-DDD en 2017, soit 27,1 % de moins qu'en 2016 (34 204 S-DDD). Depuis 2012, une baisse de la consommation a été observée en Océanie, mais une augmentation a été signalée en 2017, portant la consommation à 14 241 S-DDD contre 10 743 S-DDD en 2016. La tendance générale à la hausse de la consommation dans l'ensemble de la région est manifeste en Europe du Sud-Est; en Europe occidentale et centrale, une légère diminution a été signalée, mais les niveaux restent généralement stables.

109. Une consommation bien inférieure à ces valeurs a été signalée dans d'autres régions en 2017. Une tendance générale à l'augmentation de la consommation a été

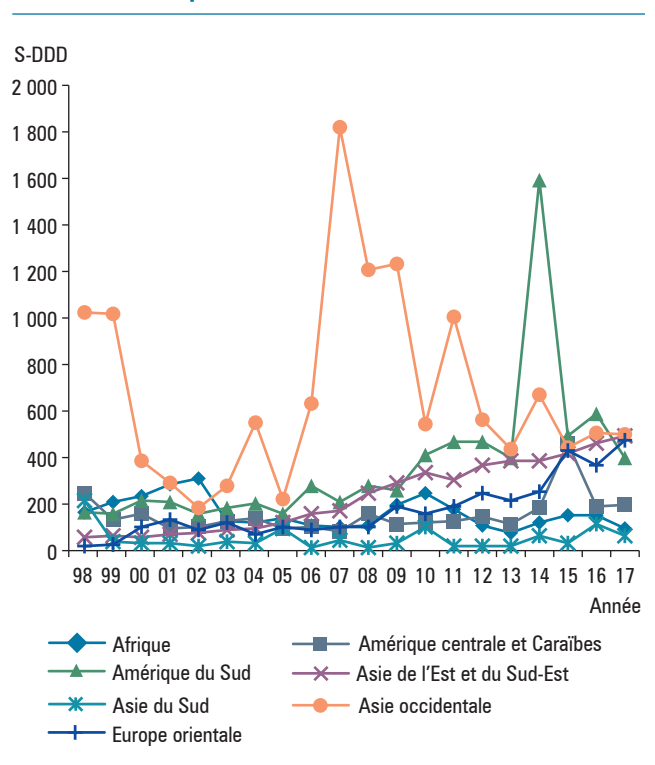
observée en Amérique du Sud (561 S-DDD), en Asie de l'Est et du Sud-Est (429 S-DDD) et en Europe de l'Est (470 S-DDD) ces 20 dernières années, tandis que l'Asie de l'Ouest (493 S-DDD) enregistre une forte baisse depuis 2008. L'Afrique (88 S-DDD), l'Amérique centrale et les Caraïbes (157 S-DDD) et l'Asie du Sud (58 S-DDD) sont toujours les régions ayant les niveaux de consommation les plus faibles. En 2017, ces trois régions sous restées sous le seuil de 200 S-DDD, ce qui indique une consommation insuffisante, et l'Afrique et l'Asie du Sud sont restées sous le seuil de 100 S-DDD, signe d'une consommation très insuffisante.

110. Les figures 38 et 39 présentent la somme des doses quotidiennes déterminées à des fins statistiques par substance et par région. Cette analyse souligne une fois de plus l'importance du fentanyl dans diverses régions du monde. La consommation d'oxycodone se concentre davantage en Amérique du Nord, en Europe occidentale et centrale et en Océanie, même si cette substance est également consommée dans d'autres régions, comme l'Asie occidentale, l'Amérique centrale et les Caraïbes, et l'Europe du Sud-Est. La part de la morphine est moins importante dans la plupart des régions, à l'exception de l'Afrique, de l'Amérique centrale et des Caraïbes, et de l'Amérique du Sud.

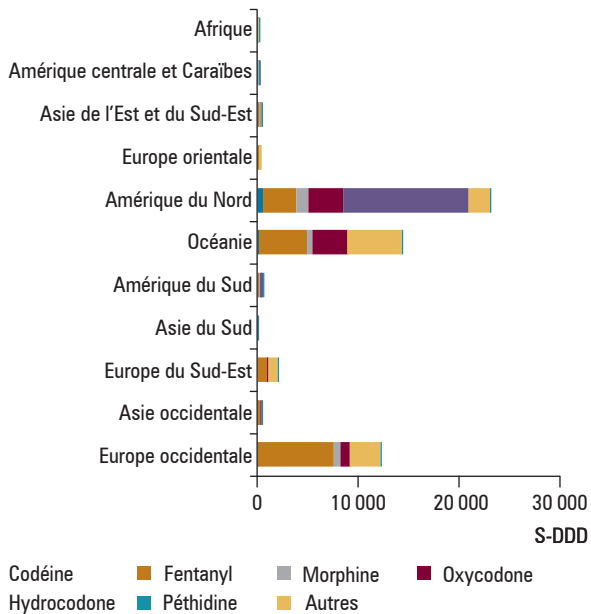
**Figure 36. Consommation moyenne d'opioïdes pour le traitement de la douleur dans les régions ayant les niveaux de consommation les plus élevés, exprimée en S-DDD, 1998-2017**



**Figure 37. Consommation moyenne d'opioïdes pour le traitement de la douleur dans les régions ayant les niveaux de consommation les plus faibles, exprimée en S-DDD, 1998-2017**



**Figure 38. Consommation moyenne de codéine, de fentanyl, de morphine, de péthidine et d'autres opioïdes, par région, exprimée en S-DDD, 2017**



**Figure 39. Consommation moyenne de codéine, de fentanyl, de morphine, de péthidine et d'autres opioïdes dans certaines régions, exprimée en S-DDD, 2017**

